

# LE CHASSEUR ARDENNAIS



Organe trimestriel de la  
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L' « U.P.P. »  
Union de la Presse des Anciens

REDACTION : AVENUE ALEXANDRE BERTRAND, 22, FOREST  
ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG  
C.C.P. 21.33.93 « Le Chasseur Ardennais » Bruxelles

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. • • Pour les non-membres, le numéro : 5 francs.

## AU 1<sup>er</sup> CHASSEURS ARDENNAIS



REMISE DE COMMANDEMENT ET PRESENTATION DU NOUVEAU CHEF DE CORPS.  
De gauche à droite : le Colonel B.E.M. Willemars, commandant la 7<sup>e</sup> Brigade ;  
les Lieutenants-Colonels Wattiez et Forgel.

# Au 1<sup>er</sup> Chasseurs Ardennais

## 1) Remise de Commandement.

Samedi 12 mars 1955. Une matinée d'hiver, froide et ensoleillée. Le Quartier Ardennes a pris

une allure de cérémonie. C'est ce matin que le lieutenant-colonel Forget remet le commandement du 1<sup>er</sup> Bataillon de Chasseurs Ardennais au lieutenant-colonel Wattiez.

Le Bataillon, Drapeau en tête, attend, dans un ordre parfait, le moment de saluer une dernière fois son Chef de Corps.

C'est le cœur gros que nous voyons partir un chef qui nous a aimés comme un père.

Dans une émouvante allocution, le lieutenant-colonel Forget remercie ses Bérêts Verts pour l'allant et le bel esprit avec lesquels ils ont servi sous ses ordres. Puis il nous présente notre nouveau Chef de Corps.

Le lieutenant-colonel Wattiez nous revient. Les anciens ont bien connu le « Commandant » Wattiez en 1950, et ont eu l'occasion d'apprécier à sa juste valeur ce chef qui n'a jamais cessé d'être un véritable Chasseur Ardennais.

Ainsi donc, nous formons toujours une seule et même famille... Et tous, nous sentons dans les commandements pour son premier défilé, que le lieutenant-colonel Wattiez nous accorde toute sa confiance.

A. V.



Le Lieutenant-Colonel WATTIEZ,  
nouveau Commandant du 1<sup>er</sup> Ch.A.

SERVICE PUBLICITE :  
65, rue François Bossaerts  
Tél.: 34.68.88 BRUXELLES

## SOMMAIRE

1. Au 1<sup>er</sup> Chasseur Ardennais.
2. Avis aux membres.
3. La constitution des unités Ch.A. au 10 mai 1940.
4. La Vie de la Fraternelle.
5. Devancement d'appel au service militaire.
6. Coups de... boutons.
7. Inauguration d'un monument à Chabrechez.
8. Assemblée générale statutaire de la Fraternelle et remise du drapeau à la Section de Houffalize.
9. Les livres.
10. Le Sanglier des Ardennes.
11. Ressortissants de l'O.N.A.C.
12. Sale cochon !

# D<sup>R</sup> N. G. PAYOT

DE LA FACULTE DE LAUREANNE



CULTURE PHYSIQUE DU VISAGE

## PRODUITS DE BEAUTÉ

GROS EXCLUSIF. 11, AV. DU MONT KEMEL · BRUXELLES · TEL. 38 22.35

BUREAU D'ETUDES

# STABILO

Béton armé — Charpente — Expertise

70, AVENUE EUGENE DE MOLDER 70  
SCHAERBEEK-BRUXELLES TEL. : 15.21.14

Directeur général :  
Ir. J. BOTTEMANNE



« L'Àu Revoir » des deux Chefs de Corps.

## 2) Soirée de Variétés.

Le 25 novembre dernier, une troupe théâtrale, composée uniquement de jeunes recrues du 1<sup>er</sup> Bn de Chasseurs Ardennais a présenté une revue de variétés au cinéma belge de Hemer.

Ce show était donné au profit de l'érection du monument (calvaire) au Commandant Bricart et

aux Chasseurs Ardennais tombés à Bodange au cours d'un combat mémorable.

Devant une salle comble, nos jeunes gens ont fait preuve d'une virtuosité remarquable et ont présenté trois heures d'excellent spectacle.

Cette soirée, qui fut une réussite complète, s'est terminée par une tombola monstre. C'est grâce au dévouement de tous ces jeunes, que le Bataillon a pu intervenir pour 7.500 francs dans ce geste de noblesse qui honorerà à tout jamais les sacrifices des anciens, morts pour que nous vivions.

V. et P.

N.D.L.R. — Les anciens Béréts Verts remercient vivement leurs cadets de leur geste magnanime.

Ils applaudissent à leurs succès tant dans les manœuvres que dans les concours ; ils ont la conviction que le flambeau est en bonnes mains, que nos jeunes Ch. A. savent aussi « Résister et Mourir ».

## AVIS AUX MEMBRES

1) Dans votre intérêt et pour gagner du temps, nous vous prions de transmettre vos demandes par l'intermédiaire du délégué local de la Fraternelle ; s'il n'y en a pas dans votre localité, adressez-vous au secrétaire de votre section.

2) Nous rappelons qu'il n'y a aucune excuse pour un Bêret Vert à ne pas faire partie de la Fraternelle ; nous trouvons des parrains très discrets qui règlent la cotisation de ceux qui sont dans l'impossibilité de la payer.

3) Nous vous prions de signaler au secrétaire de votre section, les anciens Ch. A. qui quittent ou arrivent dans votre localité.

4) Le prochain bulletin sortira de presse fin juin, les articles et communiqués doivent parvenir à la rédaction avant le 16 JUIN.

5) Chaque année, la Fraternelle organise un pèlerinage à Vinkt et Gottem ; il a lieu normalement au début de juin (1<sup>er</sup> dimanche). Si vous êtes désireux de revoir ces célèbres champs de bataille, renseignez-vous à votre section.

6) Les bureaux de l'O.N.O.V.A. sont installés, actuellement, 61, rue Montoyer, à Bruxelles.

7) La Fraternelle des Chasseurs Ardennais est une association sans but lucratif (A.S.B.L.). Les statuts et modifications ont paru au Moniteur des 2 mars 1946, 8 juillet 1950 et 21 août 1954.

8) On nous demande de rechercher le soldat Feuillien Emile-Albert. Ce garçon se trouvait en 1934 au 1<sup>er</sup> Bataillon à Arlon, c'est la seule indication que nous possédons.

Prière transmettre renseignements éventuels à la Rédaction.

9) Collaborez à votre bulletin, envoyez vos notes et vos récits à la Rédaction.

## La constitution des unités Ch. A. au 10 mai 1940

La situation particulière de la 2 D. Ch. A. jusqu'à la Lys (suite et fin)

Le dimanche 12 mai, la division se trouve installée dans des tranchées à peine ébauchées, fossé pour tireur à genoux beaucoup trop large, sans la moindre traverse. Ordre est donné de transformer le profil. Vers 9 h., des escadrilles allemandes se relayent pour bombarder et mitrailler la première ligne ; cela dure toute la matinée ; des troupes de la 3 D.I. et de la 1 D. Ch. A. affluent vers la P.F.N.

Vers midi, ordre d'aller occuper la P.F.N. Nord entre Rhisnes et la route de Louvain, afin de protéger l'arrivée de la 5<sup>e</sup> Division Nord-Africaine (5 D.I.N.A.). C'est une nouvelle marche de nuit ; les travaux sont suspendus et les reconnaissances entamées par les itinéraires les plus courts en traversant la ligne des obstacles Cointet dont il faut empêcher la fermeture des brèches avant le passage des troupes. Comme aucune précision n'est donnée quant aux troupes dont l'arrivée est protégée, pas plus d'ailleurs que sur celles qui doivent se trouver à notre gauche, ni sur celles qui nous ont remplacé à Namur, nous nous sentons isolés et prenons les dispositions générales suivantes : 5 Ch. A. : les III/5 Ch. A. et II/6 Ch. A. à cheval sur la route de Louvain, le II/5 Ch. A.

En second échelon :

4 Ch. A. en formation semi-déployée face au Nord à Warisoulx.

6 Ch. A. à la disposition du Ct/2 D. Ch. A. à « La Gloriette » Fme.

Les III et IV/12 A. en appui direct.

Le lundi 13 mai, la troupe creuse des éléments de tranchées, car rien n'existe pour s'abriter ; nous sommes isolés : aucune troupe ni à gauche ni à droite ; les progrès allemands sont sérieux. La Méhaigne est fortement attaquée, notre situation est inquiétante !

Vers la fin de l'après-midi, ordre de regagner le secteur de Marcholette : nouvelle marche de

nuit avec la perspective de trouver les carrefours détruits par le génie français suivant un plan que nous ignorons et les brèches dans la ligne des Cointets, bouchées. Les régiments ont ordre d'envoyer leurs reconnaissances sur l'heure avec directive d'emprunter autant que possible le même itinéraire qu'à l'aller ; cette liberté d'action a permis de garnir dans les délais prévus, le secteur qui nous est imparté : le 5 Ch. A. prolonge le 19 R.I. sur la première ligne de défense, jusqu'à 100 m. au delà de la route Champion-Marcholette ; le 4 Ch. A. prolonge cette ligne jusqu'au delà de la route de Louvain et cherchera la liaison avec la 5 D.I.N.A. ; le 6 Ch. A. occupe le deuxième échelon prévu dans toute l'étendue du secteur ; les III et IV/12 A. sont en appui direct des 5 et 4 Ch. A.

Et voici la cinquième nuit d'insomnie imposée à la troupe harassée !

Cependant, grâce à l'heureuse initiative du Ct/5 Ch. A. qui se saisit des points de passage, dès la première heure du lendemain 14 mai, la 2 D. Ch. A. se trouve rangée sur la position de défense assignée et reprend les travaux d'aménagement des tranchées ; ce fait tient presque du miracle si l'on songe que, durant la même nuit, la 2 D.L.M., retraitant de la Méhaigne, reçoit l'ordre d'occuper aussi le secteur de Marcholette, et que la 5 D.I.N.A., elle aussi, vient l'occuper avec une partie de ses troupes !! Tout cela, nous l'apprenons par les unités françaises qui viennent s'installer, car nous n'avons aucune connaissance des mouvements ni des intentions des Français ! Notre étonnement avait déjà été grand lorsque nous vîmes les régiments de la 5 D.I.N.A. montant en ligne déployée, à travers champs, opérant comme si aucune troupe ne les protégeait, avec toute la lenteur que de telles précautions impliquent ! Notre mouvement dans le secteur d'Emines et les fatigues qu'il imposa n'avait

# VISSERIE A.S.E.I.

Vis et boulons en acier inoxydable  
TOUS TYPES EN STOCK

18-20, Avenue Astrid, Waterloo - Tél 54.72.70 - 71

POUR VOS MALLES D'ACIER

CHOISISSEZ LA MALLE

## P. M.

ARTICLE DE GRANDE QUALITE

servi à rien ! et la carence du commandement apparaît, indiscutable !

Dans la matinée, la visite du Ct/5 D.I.N.A. est mise à profit pour régler tous les points litigieux entre Français et Belges : le Ct/2 D.Ch.A. est en liaison téléphonique avec le Ct de l'Infanterie de la 5 D.I.N.A., dont le P.C. est à même hauteur que le sien, tandis que le P.C. de la Division est installé à 10 km plus en arrière ; de commun accord, les secteurs d'action et les responsabilités sont nettement délimitées, et l'on n'aura qu'à se féliciter des relations ultérieures avec le magnifique camarade de combat que fut le Colonel Mesny.

Les renseignements qui parviennent indiquent que le contact se prend lentement sur le pourtour de la forteresse par des patrouilles qui ne se compromettent pas.

Le 15 mai, vers 5 h., le Ct/2 D.CdH. A. reçoit personnellement la communication suivante du Colonel Mesny (5 D.I.N.A.) : « Je viens de recevoir un ordre de retraite immédiate. Avez-vous reçu un ordre de l'espèce ? Si non, provoquez-le ; si je pars avant vous, vous risquez fort de ne jamais sortir de Namur, car on annonce une attaque ennemie venant de la direction de Perwez, où nos affaires ne vont guère bien ».

Cette communication est transmise d'urgence au Ct/VII C.A. personnellement, lequel prétend tout ignorer d'une retraite française ; il va se renseigner. En attendant, les avant-trains d'artillerie qui, par ordre de C.A. avaient dû séjourner à Salzinnes (à 10 km) reçoivent ordre de gagner immédiatement les positions de combat, les voitures sont chargées de tout le matériel qui n'est pas indispensable au combat et les chefs de corps sont avertis qu'en cas de retraite, les pelotons de première ligne se retireront en ordre dispersé en utilisant les couverts les plus proches, jusque derrière le second échelon, sous la protection duquel ils se rassembleront et se rendront chacun pour leur compte par Vedrin et St-Marc, dans les couverts qui bordent le Houyoux, à l'abri desquels les bataillons seront reconstitués.

Des officiers de l'E.M./2 D.Ch. A. seront là, munis d'instructions. Le 6 Ch. A. opérera de

même et constituera l'arrière-garde de la Division.

Vers 10 h., l'ordre parvient de quitter les emplacements à 11 h. pour aller s'installer derrière l'Orneau. Comme prévu, cet ordre eût été inexécutable si les précautions exposées ci-dessus n'avaient pas été prises dès 5 h. du matin. Les ordres donnés, nous communiquons cette décision au Colonel Mesny qui répond : « C'est entendu, je donne ordre aux miens de commencer le mouvement à 11 h. 15 ; un arrêt est prévu sur le chemin de fer Namur-Bruxelles ».

Il faut rendre hommage à cet officier français qui a donné un bel exemple de camaraderie de combat et d'absolue loyauté.

Vers 14 h. les chefs de corps, réunis à Templeux, font rapport sur le décrochage qui s'est effectué comme prévu ; la marche se poursuit vers les cantonnements désignés.

Vers 20 h., nous recevons ordre de poursuivre la retraite jusque dans la région de Frasnès-lez-Gosselies, Villers-Perwin, Wagnelée ; c'est une nouvelle étape de 20 km qui continue l'autre, très dure, de 22 km ! Après toutes les fatigues déjà éprouvées, comment cela va-t-il se passer ?

Durant la nuit, nos unités, à chaque croisement de route sont arrêtées par les agents de circulation de l'armée française qui retraite vers Charleroi, perpendiculairement à notre direction de marche ; ils prétendent que nous nous dirigeons vers l'ennemi et ordonnent aux nôtres de se replier avec eux vers le Sud-Ouest ; certains croient à une modification des ordres et l'on voit des unités en ordre parfait, commandées par des officiers excellents, obéir de bonne foi. Cela prouve que les agents de circulation français n'ont pas été prévenus de notre mouvement, et certains mettent tout en œuvre pour le contrarier, y compris l'intervention d'armes automatiques !

Tout ce qui peut être rassemblé d'officiers, estafettes, gendarmes en auto et moto est immédiatement lancé sur Charleroi pour tenter de joindre les égarés et de leur passer la consigne de regagner leur unité soit à Braine-le-Comte où nous nous rendons, soit à Audenaerde, fixé comme point de ralliement.

L'attachement des Chasseurs Ardennais à leur unité est tel que, malgré bien des vicissitudes, presque tous furent présents sur la Lys.

L'étape du 16 mai devait nous conduire le plus tôt possible sur l'autre rive du canal de Charleroi avec point de première destination à Braine-le-Comte ; les ordres de cantonnement nous seront communiqués par un officier du C.A. à 17 h. au carrefour de Hoves (3 km Sud d'Enghien), le charroi auto et les cyclistes par Nivelles et Ronquières, les unités montées par Arquennes et Feluy. Il est recommandé de transporter le plus d'hommes à pied possible sur le charroi auto, étant donné l'extrême fatigue de ces hommes dont beaucoup sont munis de vélos réquisitionnés par les commandants d'unités : c'est à peine s'il reste un peloton par régiment dont il n'a pas été possible de faciliter le déplacement.

Arrivées au canal, la plupart des unités trouvent les ponts sautés !

Les troupes françaises, qui sont installées sur l'autre rive, s'imaginent à tort que nous voulons fuir le combat et s'opposent par tous les moyens au passage ; divers incidents parfois violents éclatent, notamment avec les Cts des III et IV/12 A., le Ct III/A Ch. A. ; le Ct/III 5 Ch. A. descend à 2 km au Sud du pont d'Arquennes, y trouve un pont n'ayant pas encore sauté et, après une vive algarade, obtient des Français qu'ils veuillent bien surseoir à la destruction. Il court à son unité et l'amène en hâte : malgré l'arrivée de pièces d'artillerie de D.T.C.A. de 7 chars français de 25 à 30 tonnes, d'une batterie d'artillerie et du III/5 Ch. A. à grande proximité et alors qu'aucun Allemand n'est signalé, le pont saute devant eux !

Tout le matériel auto et hippo qu'il n'a pas pu traverser, se dirige vers le tunnel de Godarville, tandis que piétons et cyclistes franchissent les portes d'écluses. Une nouvelle fois, les unités sont disloquées, mais cette fois, grâce à la précaution qui a été prise à la 2 D.Ch. A. d'indiquer Audenaerde comme point d'aboutissement de la retraite, il sera possible de recueillir les égarés.

Le 16 au soir, une grosse partie des régiments et l'artillerie logent en cantonnement-bivouac le long de la route de Braine-le-Comte à Steenkerque. A 22 h., l'ordre arrive de se porter le

lendemain, par Enghien, Grammont, Nederswalm vers Eecke, Aspern, Syngem. C'est un déplacement de 60 km, avec faculté d'embarquer les hommes à pied seulement dans un train qui partira de Braine-le-Comte !

Grâce à la précaution prise de charger le plus d'hommes possible sur le charroi auto et sur vélos, il ne reste pratiquement plus de piétons ; l'invitation qui est faite de voyager en chemin de fer est déclinée : son acceptation eût d'ailleurs augmenté encore la dislocation des unités déjà si malmenées par les aventures qu'elles venaient de vivre !

Jusque derrière l'Escaut la marche s'exécute sans incident, ainsi qu'il était prévu par les ordres : l'artillerie en deux étapes, les régiments de Ch. A. transportés par autos ou vélos, le 5 Ch. A. à Eecke, le 4 Ch. A. à Driesch (Deynze), le 6 Ch. A. à Nazareth, les services à Pitthem. Sans désespérer, il est procédé à la réorganisation des unités et à leur reprise en mains : à chaque heure, des isolés rejoignent et les pertes sont moins graves qu'on aurait pu craindre et se portent presque uniquement sur les bataillons II et III, les I Bat. Cy, mis à la disposition du C. A. à Namur, ayant été libérés par lui, et ayant rejoint au cours de la retraite. Les bataillons à pied seront formés à deux compagnies et une Cie/cadre qui recueillera les retardataires. On peut évaluer les pertes à 15 % des effectifs qui ont quitté Namur.

Dès le 18 mai, la reprise en mains a déjà produit ses effets : le charroi est dans un ordre parfait, la troupe, un peu reposée, a repris une allure martiale et décidée, l'habillement et l'armement sont soignés ; l'impression générale est très bonne, et l'on peut, sans appréhension affronter le combat, ce qui ne saurait tarder. A la vérité, les hommes sont fiers de la réputation qu'ils se sont acquise à la suite d'un effort considérable qui, maintenant, porte ses fruits : ils veulent conserver leur bonne réputation ; quelques jours encore et les effets pernicieux de la retraite auront complètement disparu.

La 8 D I. et la 2 D. Ch. A. sont déployées sur la Lys, tandis que les 9 et 10 D. I. gardent, devant elles, l'Escaut ; elles doivent préparer la défense

## LIBRAIRIE DUBOIS

PAPETERIE  
JOURNAUX  
PUBLICATIONS  
TABACS  
CIGARES  
CIGARETTES  
4, PLACE MARIE-JOSE, 4, IXELLES  
C.C.P. 3797.15 TEL. 48.77.50  
ON PORTE A DOMICILE

## VOYAGES TAF

126, RUE ANTOINE D'ANSAERT, 126, BRUXELLES  
TEL. - 11.63.23

TOUS VOYAGES : BELGIQUE ET ETRANGER  
Chemin de fer,  
Avion, Autocar, Bateau, Voiture privée  
CONFORT — PRIX LES PLUS BAS

LA MACHINE A CALCULER

## MADAS

est un incomparable produit de la fabrication suisse

ROBUSTE — RAPIDE — SILENCIEUSE  
AUTOMATIQUE — NOMBREUX MODELES

Conçue et construite par H. W. EGLI, S.A., Zurich

Représentants exclusifs pour la Belgique :

A. MIDDEGAELS et FILS,

138, AVENUE DU PARC, 138, BRUXELLES - TEL. 37.56.20

## Voyages CUVELIER

16, RUE D'ARENBERG, 16, BRUXELLES  
TEL. : 12.46.40-12.42.70

ORGANISATION IMPECCABLE  
DE TOUS VOYAGES EN TRAIN, EN AVION,  
EN AUTOCAR  
OU AVEC « VOTRE VOITURE »

de cette rivière et prendre des dispositions en vue de pouvoir soutenir dans le temps le plus bref les divisions qui défendent le fleuve.

Les unités logent sur les positions qu'elles auront à défendre; elles ont ordre d'exploiter au maximum les ressources locales pour camoufler les emplacements choisis sans modifier l'aspect normal du terrain, ce qui est d'une importance considérable en raison de la faiblesse des effectifs: de la perfection avec laquelle le camouflage sera réalisé dépendra l'efficacité de l'action de l'artillerie ennemie et de son aviation, ce qui est un moyen indirect d'augmenter la puissance de la défense. Cela fut réalisé à la perfection, l'initiative coutumière des Ch. A. en ce domaine fit merveille.

Tandis que la troupe s'appliquait ainsi à s'incruster dans un terrain nouveau pour elle, les chefs parcouraient les positions de manière à en connaître toutes les particularités: leur présence permanente parmi leurs subordonnés leur donnait l'assurance d'une compréhension exacte des ordres et l'occasion de discuter leur application avec ceux qui allaient devoir les exécuter.

La préparation au combat était poussée aussi loin que possible, et chaque jour, des égarés de la retraite rejoignaient encore!

Dans la nuit du 22/23, les 9 et 10 D. I. traversèrent nos lignes pour passer en réserve d'armée.

CLEAN EXPRESS — CLEAN EXPRESS

★

SENSATIONNEL!  
VOS VETEMENTS REMIS A NEUF  
EN 2 HEURES

**CLEAN EXPRESS**

28, RUE SAINTE-CATHERINE, 28  
(Bourse)  
TEL : 11.03.99-11.05.06

★

783, CHAUSSEE D'ALSEMBERG, 783  
TEL : 43.92.73

★

CLEAN EXPRESS — CLEAN EXPRESS

La vaillante 10 D. I. et son incomparable chef, le Général Pire, se sont, dans la défense de l'Escaut, particulièrement distingués par leur ténacité et par l'acharnement avec lesquels ils ont assésé leurs coups: notre tour vient enfin de subir l'attaque qui s'annonce imminente! Puisse-nous en faire autant!!

Le front de 10 km 100 qu'elle va devoir défendre avec d'aussi faibles effectifs, avec 9 C. de 47 seulement au lieu de la dotation normale de 48, avec un nombre infime de mitrailleuses, place la 2 D. Ch. A. dans une situation difficile que seule une artillerie puissante en appui de la première ligne permet d'affronter sans trop de témérité.

Nos faiblesses sont connues de tous, et cependant, la confiance et l'ardeur au combat sont telles que personne ne doute que nous fournirons une lutte honorable.

Elle le fut: certaines unités (tel le II/4 Ch. A. entre autres) qui avaient reçu ordre de tenir sur place ont lutté sans espoir jusqu'à l'épuisement total de leurs moyens de défense, cependant que les autres se battent avec un acharnement tel que le général allemand Geyer qui, avec les 56<sup>e</sup> et 216<sup>e</sup> D. I. cherche à enfoncer le 2 D. Ch. A. les 24 et 25 mai, arrête son offensive, se déclare trop faible pour enfoncer la défense, et ne reprend son mouvement que le lendemain avec l'appui de la 225<sup>e</sup> D. I. qui lui a été envoyée en renfort!!

La Division, fortement éprouvée, poursuivra sa tâche jusqu'au 28 mai, sans cesse en première ligne, mais les deux derniers jours dans un rapport de forces moins disproportionné.

L.E.M.G.A. signale que, seule des quatre divisions qui formaient le VII C.A., la D. Ch. A. possède encore, le 28, une force combattive, réduite il est vrai; seule elle a atteint Tourhout, ainsi que les ordres le prescrivaient.

Jusqu'au dernier moment, elle a répondu à ce qu'on attendait d'elle.

DEMENAGEMENTS  
TOUS TRANSPORTS — TOUS TONNAGES

★

**Thomas André**

TEL : 54.21.58

22, CHAUSSEE REINE ASTRID, 22, BRAINE-L'ALLEUD

## LA VIE DE LA FRATERNELLE

### SECTION DE VIRTON

Notre dévoué Président a eu l'immense douleur de perdre son cher fils, enfant unique, Henri Faber, âgé de 27 ans, employé à l'Administration Centrale à Bruxelles.

Nous renouvelons au Major et à Madame Faber l'expression de nos condoléances émuës. Qu'ils soient assurés que tous les membres de la section prennent part à leur peine. Qu'ils veuillent bien agréer les sentiments de sincère sympathie de tous les Bêrets Verts.

A.

### SECTION DE BASTOGNE

Emue par les bruits qui circulent concernant la suppression de bataillons Ch. A., la section de Bastogne, réunie en assemblée générale extraordinaire, a voté l'ordre du jour ci-après:

La Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Section Bastogne, Sabret-Martelange, réunie en Assemblée Générale extraordinaire le vendredi 11 mars 1955, à 20 h., en l'hôtel de ville de Bastogne a décidé à l'unanimité d'envoyer une protestation énergique à l'occasion de la suppression éventuelle des Bataillons de Chasseurs Ardennais incorporés à la 4<sup>e</sup> D. I.

A cet effet, elle a adopté la résolution suivante:

« Considérant que les Régiments de Chasseurs Ardennais issus du glorieux 10<sup>e</sup> Régiment de Ligne, ont toujours rempli dignement depuis leur création, la mission qui leur avait été assignée tant par les autorités civiles (dont M. le Ministre de la Défense Nationale M. A. Devèze) que par S. M. le Roi Léopold III qui a daigné leur confier personnellement leur standard.

« Considérant qu'en 1940, ces unités se sont particulièrement distinguées sur les champs de bataille et ont été citées à de nombreuses reprises à l'ordre du jour de l'Armée; qu'elles ont été autorisées à porter sur leurs drapeaux les noms: Ardennes, Le Dendre 1940, Vinclit, La Lys 1940, etc., et qu'elles ont contribué à maintenir le bon renom de l'Armée belge.

« Considérant que lors de la réorganisation de l'Armée après la guerre, l'Autorité supérieure a jugé nécessaire de recruter ces unités au « Bêret Vert ».

« Considérant que S. M. le Roi Baudouin a manifesté publiquement sa grande admiration aux Chasseurs Ardennais en venant en personne inaugurer le monument élevé à Marielange à la mémoire des héros ardennais tombés pour la Patrie.

« La Fraternelle marque sa stupeur en apprenant qu'il serait possible, quels que soient les prétextes invoqués, d'envisager la possibilité de la suppression de pareilles unités qui sont un exemple vivant de patriotisme pour la génération montante.

« Proteste énergiquement contre toute mesure qui, directement ou indirectement, amènerait la disparition des « Bêrets Verts ».

QUI VEUT QUALITE, CHAUSSE

**BALLY**  
CORDONNERIE SUISSE — S.A.

14, RUE NEUVE, 14 — TEL : 17.52.87  
14, MARCHE-AUX-HERBES, 14 — TEL : 11.03.39  
28, RUE DU MIDI, 28 — TEL : 11.03.42  
50, AVENUE DE LA TOISON D'OR, 50 — TEL : 12.22.07  
BRUXELLES  
171, AVENUE DU LITTORAL, 171 — TEL : 627.66  
LE ZOUTE

« Fait appel à l'opinion publique, qui n'a cessé de témoigner sa sympathie à ces glorieux régiments, pour qu'elle s'oppose avec elle à la réalisation de projets aussi monstrueux.

« Rappelée pour autant que de besoin, que Bastogne, centre de manifestations patriotiques internationales, se verra privée de toute garnison capable d'assurer dignement le service d'honneur.

« Constate une fois de plus que la Province de Luxembourg et ses villes sinistrées, qui ont été décorées de la Croix de Guerre, sont victimes de mesures tendant à ruiner leur économie.

« Décide que la présente sera envoyée:

- Au Comité National de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais.
- A la Ville de Bastogne.
- A M. le Gouverneur de la Province de Luxembourg.
- A M. le Ministre d'Etat Devèze.
- Aux Membres de la Commission de la Défense Nationale.
- A Messieurs les Parlementaires.
- A la Presse.

« Et passe à l'ordre du jour.

NDLR — Est-il besoin de dire que non seulement le Comité de Gérance et le Conseil National de la Fraternelle, mais tous les anciens Bêrets Verts approuvent et épaulent la section de Bastogne.

Ils n'admettront jamais pareille suppression et mettront tout en œuvre pour qu'elle ne se réalise pas.

### SECTION DE HOUFFALIZE

La section aura l'honneur d'avoir cette année, en son chef-lieu, l'Assemblée Nationale des Ch. A. et à cette occasion elle pourra inaugurer SON Drapeau!

Un comité est formé qui travaille activement, mais il a besoin, pour réussir dans sa tâche, de l'aide de chacun et de tous les membres.

Un drapeau ne se trouve pas tout seul et à moins que d'avoir un généreux donateur — ce qui n'est pas le cas — il faut se procurer les fonds, ce qui n'est pas une petite besogne!

Lorsqu'on peine pour atteindre un objectif, c'est d'autant plus méritoire! Vous en savez quelque chose, amis Ch. A.!

Alors nous demandons à chacun de nous aider dans l'acquisition de ce cher Drapeau!

Comment?

- 1<sup>o</sup> En achetant des billets de la tombola organisée à cet effet (chaque carnet gagne un lot);
  - 2<sup>o</sup> En se faisant vendeur de billets;
  - 3<sup>o</sup> En procurant des lots;
  - 4<sup>o</sup> En recrutant de nouveaux membres à la Fraternelle.
- Anciens Ch. A. de la section d'Houffalize, telles sont nos consignes immédiates! Hâtez-vous, il ne reste qu'un mois. Ayant réussi, vous pourrez alors pousser un grognement

de satisfaction qu'entendront certainement les solitaires au fond de leur bauge!

Amis Ch. A. des autres sections : Houffalize, la martyre, s'apprête à vous recevoir, très nombreux, nous l'espérons.  
D'avance, bienvenue à tous!

J. A.

## SECTION DE NAMUR

1) Mademoiselle Jacqueline Boeca, fille de notre sympathique président, a contracté mariage avec M. Philippe Schoul, de Profondeville.

Félicitations les plus cordiales aux parents et nos vœux ardents d'une radieuse destinée aux jeunes époux.

2) Un petit marçassin a vu le jour au foyer de notre camarade Guillaume T. de Spy; il a reçu les prénoms de Guy-Emilien-Freddy.

C'est le 5<sup>e</sup> enfant de cette admirable famille. Qu'il soit le bienvenu et ne connaisse que le bonheur.

Affectueuses félicitations aux heureux et courageux parents.

## SECTION D'ARLON

Une petite Yvette est venu égayer le ménage de notre sympathique camarade Honorébeke au cours du mois de janvier.

Nos chaleureuses félicitations aux heureux parents, rien que du bonheur pour la petite.

M.



Le Comité du Brabant.

## SECTION DE LIBRAMONT

1) Plusieurs membres de la section ayant bénéficié du service social de la Fraternelle, on saura ainsi se rendre compte que l'entraide n'est pas un vain mot chez les Ch. A.  
2) L'effort pour le recrutement doit continuer; il nous faut encore une augmentation d'au moins 10% cette année. Tous à l'œuvre.

R.P.

## SECTION DU BRABANT

1) Nous avons appris avec un bien grand plaisir la promotion au grade de commandant du capitaine Fairon; nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur dans le nouveau grade à ce vaillant combattant de 1940.

2) Notre ami Roland Depiessé, membre du Comité, a eu la grande douleur de perdre sa chère maman. Nous renouvelons nos sincères condoléances à notre dévoué collaborateur et l'assurons de notre entière et profonde sympathie.

3) Jeannette Lenoir nous fait part de la naissance de son petit frère Marcel.  
Nous remercions vivement Jeannette, lui demandant d'être bien sage pour ne pas troubler le repos du petit marçassin; nos chaleureuses félicitations aux heureux parents qui ont réalisé le vœu du Roi.

A Marcel, tout le bonheur possible.  
4) Nous adressons un bien cordial merci à notre am

Michaëlis qui est parvenu à caser, dans ses services, un de nos membres très méritant.

5) Répondant à une demande de plusieurs membres, veuillez trouver ci-après la composition du Comité :

Président : Krack E.L.F., avenue Alexandre Bertrand, 22.  
1<sup>er</sup> Vice-Président et Directeur des Fêtes : Forget O., avenue des Orlolans, 2, Boitsfort, tél. 47.07.31.

2<sup>e</sup> Vice-Président : Huppert M., rue du Moulin à Vent, 29, Evere.

Secrétaire : Helmbacker L., rue Brichaut, 18A, Schaerbeck.

Secrétaire-Adjoint : Van Frachem R., chaussée d'Alsemberg, 390, Uccle.

Trésorier : Bodson G., rue Franklin, 133, Bruxelles 4, tél. 15.99.52.

Trésorier-Adjoint et Porte-Drapeau : Wauters E., rue G. Demanet, 42, Bruxelles 2.

1<sup>er</sup> Conseiller technique : Renson A., aven. E. Bossaert, 38, Koekelberg.

2<sup>e</sup> Conseiller technique : Borgniet J., rue A. Delporte, 48, Ixelles, tél. 48.67.56.

Délégué à la Presse : Lenoir J., rue Vanderkindere, 222, Uccle, tél. 43.59.99.

Expéditeur : Rahir G., rue Paul Hymans, 43, Schaerbeck.

Membres : Depiessé R., avenue Rogier, 323, Bruxelles 3 - De Prycker E., rue de l'Avocette, 5, Boitsfort - Gavage O., rue Jenneval, 8, Bruxelles - Grisar L., rue d'Anderlecht, 68, Bruxelles, tél. 12.88.49 - Robert V., rue Royale, 89.661, Bruxelles - Roegiers Ch., rue de l'Esplanade, 11, Ixelles, tél. 11.27.62 - Vandeveld L., rue de l'Abricotier, 1A, Bruxelles, tél. 12.24.23 - Weyers H., rue des Aduatiques, 75, Bruxelles 4.

6) Ci-après compte rendu succinct de l'assemblée générale de la section qui a eu lieu le 19 décembre 1954.

Elle débute par le Salut au Drapeau de la section, puis par la remise de distinctions honorifiques :

Soldat BLOMME, pour action d'éclat dans la Résistance.

Sergent RAHIR, I) pour services rendus au Pays et aux Alliés (distinction britannique) II) pour services rendus à l'O.N.A.C.

Général VELGHE, pour sa conduite pendant la campagne de 1940 et notamment lors des combats de Vinkt

Le Général Velghe remercie et émet le vœu de voir décerner la même distinction au Colonel Van Espen, autre

Le président ouvre ensuite l'assemblée générale de la section; suivant la tradition, c'est d'abord l'hommage aux Ch. A. tombés à l'ennemi, une minute de silence est observée pendant que le clairon sonne le « Laatste Post ».

Après avoir salué les personnalités présentes, le lieutenant-colonel Krack s'adresse à l'assemblée; il rappelle les buts d'une assemblée générale et il termine en disant : « Votre Comité est devant vous pour vous rendre compte de sa gestion pendant l'année écoulée et pour recevoir vos directives pour l'année à venir ».

Le président donne la parole au secrétaire pour lecture de son rapport; après avoir donné un aperçu de l'activité de la section pendant l'année, il attire l'attention sur l'effectif de la section qui a diminué en 1954.

Il demande le concours de tous les vrais Ch. A. pour aider le Comité dans sa tâche de recrutement.

Après avoir parlé des ressources de la section, il termine en disant :

« Nous basons notre activité sur les ressources alimentées par les bénéfices d'un bal où tout le monde s'amuse sauf nous. Nous vous le demandons tous les ans; ce bal, nécessité vitale pour la section, doit vous intéresser dans sa réalisation. Si vous ne pouvez le fréquenter, envoyez-y vos amis qui aiment ce genre de fête et vendez-nous des cartes, même à ceux qui n'y viendront pas mais dont les 20 francs nous feront grand plaisir.

« Cette année ce sera le 12 mars. »

Ce rapport est adopté et le président félicite et remercie le lieutenant Helmbacker pour son travail infatigable.

La parole est donnée aux vérificateurs des comptes (le Cdt Roegiers et M. Casscur).

Ayant jonglé avec les chiffres, le Cdt Roegiers termine son exposé comme suit :

« Après notre contrôle, nous tenons à rendre une fois encore hommage à la valeur professionnelle et au dévouement infatigable de notre Trésorier M. Georges Bodson, qui, nous pouvons le déclarer, a accompli sa tâche avec parcimonie et a géré les fonds de notre Fraternelle en bon père de famille.

« En conséquence, nous vous prions, Messieurs et Chers Camarades, de bien vouloir donner décharge au Comité de sa gestion pour l'année 1953/1954 en approuvant les comptes établis, vérifiés et contrôlés par nous. »

Le président remercie vivement les vérificateurs, engage les membres qui voudraient des explications, à propos de la comptabilité, à s'adresser au commandant Roegiers; il demande à l'assemblée que le mandat des vérificateurs leur soit à nouveau confié pour l'exercice 1955. Accord unanime.

Il trésorier est invité à faire son rapport.

Il donne un exposé complet de la trésorerie, l'encaisse accuse un boni de 5.486 francs sur l'année sociale qui vient de se terminer.

Il conclut :

« Pour terminer je n'émettrai qu'un désir, vous voir tous faire un effort pour notre grande fête, en participant à la vente des cartes, la collecte des dons et aussi vous voir parmi les danseurs.

« Tous ensemble nous pouvons faire de notre section la plus belle de toutes. Alors vous serez encore plus satisfait que nous, parce que je n'en doute pas, vous avez toujours ce que l'on nous a envié, que l'on nous envie et que l'on doit envier plus encore : l'esprit Chasseur Ardennois. »

Ce rapport est admis par l'assemblée qui joint ses applaudissements aux remerciements du président.

Après avoir fait appel à des candidats éventuels, sont élus par acclamation :

Les lieutenants-colonels Krack et Renson, le commandant Roegiers, le capitaine Huppert, M. Robert V.

Le président reprend la parole et après avoir rapidement esquissé nos rapports avec l'U.F.A.C. et le vote de Vielsalm, en faveur de notre affiliation à cette fédération, il expose ses considérations devant la diminution sans cesse croissante

## FOURS PIETERS

S.P.R.L.

99, CHAUSSEE DE HAREN, 99, VILVORDE — TEL. : 15.23.44

\*

FOURS POUR BOULANGERS-PÂTISSIERS — FOURS DOUCHES  
ET FUMOIRS POUR BOUCHERS-CHARCUTIERS

FOURS POUR L'INDUSTRIE DU BOIS

## J. GILSON

ARTICLES DE BLANC — LINGE DE MAISON EN GROS  
sous marques déposées

FINBLANC — GRAZIELLA ET SWEET-SLEEP — ARTICLES ARGAS

En vente dans toutes les bonnes maisons

\*

45, RUE DES CROISADES, 45, BRUXELLES — TEL. : 17.78.79

des effectifs de la section. Comme remède à ces défections, il propose la constitution d'un comité qui serait chargé de regrouper les anciens membres qui n'ont pas renouvelé leur cotisation ces dernières années. Il propose la direction de ce comité au capitaine Huppert. Celui-ci accepte sous la condition d'être aidé dans cette besogne par des délégués locaux. **Solidarité.**

Tel sera le thème développé longuement par le Président qui s'attachera à démontrer combien d'efforts restent à accomplir pour atteindre cet idéal. Après avoir stigmatisé les égoïstes, les envieux et les incertains, il termine ce chapitre en appelant au dévouement de chacun.

Après avoir examiné tous les grands problèmes qui se sont posés dans le cours de l'année et en avoir tiré des conclusions sur le plan de la Fraternelle, le président adresse des remerciements au nom de tous ceux qui, sous les formes les plus diverses, apportent leur aide efficace tant au comité de la section qu'au comité des fêtes. Cette aide précieuse s'étend bien souvent sous la forme d'interventions directes en faveur des membres de la section et de leur famille.

La discussion est alors ouverte, plusieurs orateurs y prennent part.

Le colonel Van Espen renouvelle une intervention intéressante à propos des citations accordées aux deux divisions de Chasseurs Ardennais.

Pour ce qui concerne la I D. Ch. A., il fait remarquer qu'une quatrième citation — et sa justification ne se pose même pas — permettrait à ses régiments de porter la fourragère de l'Ordre de Léopold sur leur drapeau. Il souhaite voir la Fraternelle intervenir auprès du Ministre de la Défense Nationale pour que cette lacune soit comblée.

D'autre part, le colonel Van Espen s'élève avec vigueur devant l'application de certains critères ayant présidé à l'octroi de distinctions honorifiques. Il fait état de la parcimonie avec laquelle les Chasseurs de 1940 ont été traités en matière de décorations et y oppose la générosité avec laquelle d'autres Belges ont été décorés pour fait de guerre.

Le colonel Borgniet développe le même sujet. Après une intervention du secrétaire, le colonel Krack propose la réunion d'une commission chargée d'étudier cette question qui serait ensuite posée au Ministre de la Défense Nationale.

Il signale la proximité du 125<sup>e</sup> anniversaire. Celui-ci devrait être célébré en 1955 et ce serait là une occasion de ranimer le feu sacré parmi les anciens de 1940-1945 notamment.

Les pouvoirs publics marquent une certaine tendance à faire coïncider ces cérémonies avec l'ouverture de l'Exposition en 1958.

Le colonel voit dans cette idée des préoccupations mercantiles et s'indigne de voir mêlées celles-ci aux sentiments patriotiques et à l'attachement des Belges pour leur pays.

Il propose que la Fraternelle se trouve à la pointe du combat pour lutter contre une telle éventualité.

Le colonel Van Espen répondant au colonel Cardon, lui signale qu'une grande association d'A.C. s'est émue de la même question et qu'elle a sollicité une audience auprès du Premier Ministre à ce propos.

Cette association se proposerait d'organiser des journées patriotiques vers le 21 juillet 1955.

De toute façon la Fraternelle se doit d'être vigilante et elle le sera, déclare le président.

Les débats terminés, le président se lève, et dit :

« J'ai placé cette assemblée sous le signe de la solidarité, j'espère ne pas être déçu.

« Cette réunion annuelle doit porter ses fruits.

« Je remercie encore notre président fédéral, le lieutenant-général Ley, ainsi que toutes les personnalités présentes, d'avoir bien voulu être des nôtres en ce jour.

« A vous, Chasseurs Ardennais, un cordial merci.

« Bénéts Verts!

« Tous à l'œuvre, tous aussi fiers qu'en 1940 d'avoir fait partie de ces belles unités ardennaises que vous avez rendus célèbres.

« Plus unis que jamais au sein de la Fraternelle, nous reformerons ce bloc tant redouté par l'ennemi, celui des Bénéts Verts et dans cette union sacrée, fidèles jusqu'au bout, nous serviront encore la Patrie.

« Vive le Roi!

« Vive la Belgique!

« Vivent les Chasseurs Ardennais! »

Le lieutenant-général Ley, en quelques mots, salue les anciens, leur exprime son entière confiance et déclare faire siennes les conclusions du lieutenant-colonel Krack.

Le président, au nom du Comité, souhaite aux membres une joyeuse fête de Noël et une bonne et heureuse année, puis il déclare close la 8<sup>e</sup> assemblée générale de la section du Briabant.

\*\*\*

Disons que le dîner qui a suivi l'assemblée fut, de nouveau, une belle réussite. La salle était comble et quelle ambiance!

Dès lors, on comprend que ce dîner, commencé à 13 h. 30, se termina seulement à 23 h...

Une fois de plus... les absents ont eu tort, grand tort!

7) Le 12 mars dernier, ce fut notre grand bal annuel. On sait qu'il constitue un événement dans la vie mondaine de la capitale.

Ce fut une réussite complète et pour donner une idée de l'affluence, disons qu'à 23 h., exactement, il y avait 201 couples de danseurs sur l'immense piste de la grande salle du Club Prince Baudouin.

Nous y avons rencontré beaucoup de Chasseurs Ardennais et nous nous en réjouissons.

Nous avons eu la surprise d'y trouver notre ami Merschalk, amputé des deux jambes, se déplaçant au moyen d'appareils; ce brave garçon a fait le déplacement de Marcelline pour venir rendre un hommage public à la Fraternelle, pour tout ce qu'elle a fait pour lui. Il s'est exprimé en termes simples et émouvants et bien des yeux se mouillèrent; cordial merci à notre ami.

La phalange «Les Cinq de l'Harmonica» dont la réputation dépasse nos frontières, s'est surpassée, à la plus grande joie des danseurs qui en ont mis un coup...

Notre foire aux échantillons a connu un succès sans pré-



Un aperçu de la foule des danseurs.

cedent et nous remercions vivement tous ceux qui y ont contribué.

C'est aux petites heures que prennent fin les meilleures choses, dit-on... il en fut de même pour notre soirée!

Au nom des malheureux qui bénéficieront de la réussite de cette fête, merci aux généreux danseurs, merci à la musique et grand merci à notre comité des fêtes.

8) Au cours de l'année, il y aura des manifestations d'anciens combattants à l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance Nationale.

Nos membres seront prévenus en temps utile et nous espérons que la section y participera en bloc; il nous faut des pelotons de Bénéts Verts pour défilier.

9) Nous faisons appel aux dévoués pour aider le comité de recrutement; faites-vous connaître au capitaine Huppert, 25, rue du Moulin à Vent, à Evere; une simple carte postale suffit.

#### SECTION DE HUY

1) La section compte un petit marçassin de plus; l'événement heureux s'est produit au foyer du camarade Colon A. de Wanze.

Il est le 7<sup>e</sup> enfant de cette belle famille Ch. A.

Bravo André, nous te félicitons ainsi que Madame et nous souhaitons à ton petit garçon un bonheur sans égal.

2) Nous vous signalons qu'il y aura des cérémonies à Houffalize le 15 mai; la section doit être largement représentée, de même à Vinkt au début de juin.

3) Tous les amis voudront bien en mettre un coup pour le recrutement afin que la section continue à progresser. Merci d'avance.

D.

#### SECTION DE LIEGE

Ci-dessous programme des cérémonies qui auront lieu, à Liège, à l'occasion de l'inauguration du Monument National à la Résistance.

7 MAI — A 18 h., translation des cendres du Résistant Inconnu au Monument.

Garde d'honneur assurée par les groupements patriotiques jusqu'au 8 mai à 14 h. 30.

8 MAI — A 15 h., inauguration du Monument par S.M. le Roi.

Défilé des détachements des Armées alliées et de l'Armée belge.

B. S. — Réduction en chemin de fer de 35 % pour un parcours de 150 km. — Réduction de 50 % pour un parcours supérieur à 150 km. — Par groupe de 30 personnes, réduction de 50 %.

N.D.L.R. — Nous engageons vivement nos membres, qui en ont les moyens, à assister aux cérémonies ci-dessus; il s'agit de la vraie Résistance.

S'adresser au secrétaire de la section liégeoise P. Durou, 14, rue Duvivier, pour connaître les autres détails et particulièrement le lieu de rassemblement des Bénéts Verts.

## SAMAR et NOPRI

Les magasins indiqués pour la bonne alimentation, textiles de qualité et articles ménagers de premier choix

DES PRIX IMBATTABLES!

PRETS PERSONNELS — CREDITS POUR L'ACHAT DE TERRAINS  
A BATIR JUSQU'A 50.000 FRANCS, REMBOURSABLES EN 12, 18  
OU 24 MOIS, AUX FONCTIONNAIRES, AGENTS ET EMPLOYES  
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

## FINANCIA

S.A.

21, RUE DE LA SABLONNIERE, 21, BRUXELLES

TEL : 18.24.59

## Devancements d'appel au service militaire

Un très aimable lecteur nous a fait remarquer qu'une erreur s'était glissée dans notre article du dernier bulletin (même objet que ci-dessus). Avant-dernier aîné, IL FAUT LIRE: « Un garçon né en 1938 peut demander en janvier 1955... ».

Ce bon lecteur a bien voulu nous transmettre le tableau ci-dessous, donnant tous les détails concernant les demandes éventuelles des futurs miliciens; nous l'en remercions vivement.

F. K.

### DEMANDES A INTRODUIRE APRES DES AUTORITES CIVILES COMPETENTES

O B J E T S	AUTORITES COMPETENTES	D E L A I S
DEVANCEMENT D'APPEL	Administration Communale du domicile de milice Gouvernement de la Province dont relève le domicile de milice	Dans le courant du mois de janvier de l'année qui porte le millésime antérieur à celui de la levée avec laquelle le requérant désire servir. Après l'expiration du délai déterminé ci-dessus.
SURSIS DISPENSE pour cause morale	Administration Communale du domicile de milice	Dans le courant du mois de janvier de l'année qui porte le millésime antérieur à celui de la levée dont le requérant fait partie.
SURSIS EXTRAORDINAIRE	Gouvernement de la Province dont relève le domicile de milice	— Après l'expiration du délai imparti pour l'introduction des demandes de sursis. — Avant d'avoir terminé son terme de service actif.
EXEMPTION	Administration Communale du domicile de milice	Dans le courant du mois de janvier de l'année qui porte le millésime antérieur à celui de la levée dont le requérant fait partie.
Mise à la disposition du MINISTRE DES COLONIES	Ministre de l'Intérieur	Eaire le 1er janvier de l'année pendant laquelle le requérant peut demander un premier sursis et sa remise à l'autorité militaire au Centre de Recrutement et de Sélection.
EXAMEN MEDICAL — à la Colonie ou — au siège d'un poste — diplomatique — consulaire	— Soit Gouverneur Général du Congo (ou à son délégué) — Soit à l'Agent diplomatique Consulaire du Ressort	Durant le premier semestre de l'année qui porte le millésime antérieur à celui de la levée dont le requérant fait partie.
RENONCIATION au sursis ou à la dispense	Gouverneur de la Province du domicile de milice	Au plus tard un mois avant la fin de la remise du contingent de la levée au cours des opérations de laquelle le sursis ou la dispense a été accordé.
Insulation du registre des REFRACTAIRES et INSOUIS	Ministre de l'Intérieur	—
Appel des décisions de CONSEILS DE MILICE	Ministre de l'Intérieur	Dans les quinze jours à compter de celui où la notification de la décision attaquée est parvenue à destination.
Reclamation pour non notification de l'octroi du sursis dans les quinze jours de la publication au <i>Moniteur Belge</i> (art. 24 Loi)	Ministre de l'Intérieur	— 1 mois prenant cours à l'expiration de ces quinze jours; — 2 mois pour ceux résidant à l'étranger (en dehors des territoires cités à l'art. 47 de la loi); — 3 mois pour ceux qui résident hors d'Europe.
RECOURS EN CASSATION	Au Greffe de la Cour de Cassation	Dans les quinze jours à compter de celui où le milicien a reçu notification de la décision soit du Conseil Supérieur de Milice, soit des Conseils de Revision.

**REMARQUE:** Le Ministère de la Défense Nationale n'a aucune compétence en ce qui concerne l'octroi ou le rejet des demandes introduites auprès des autorités civiles.

# LES BONS PAPIERS GOMMÉS



USINES  
**Edgard Van Hoecke**  
213, Avenue de Roodebeek  
BRUXELLES  
Téléphone 33.96.20

## QUINCAILLERIE MODERNE

ARTICLES ET OUTILLAGE POUR BATIMENT ET GARAGE  
USTENSILES DE MENAGE

**J. DEMOL-WAUTERS**

104-106, GRANDE RUE AU BOIS, 104-105 — SCHAERBEEK  
TEL. : 16.00.59

*Les Entreprises*

# IRIS

BAVIMENT  
PRINTURE  
INDUSTRIELLE



223, CHAUSSEE DANVERS - BRUXELLES  
TEL. 18.72.07



# COUPS DE... BOUTOIRS

## TOUS LES BELGES SONT EGAUX DEVANT LA LOI!

Nous croyons utile de rappeler cette importante disposition de notre Charte fondamentale à tous ceux qui détiennent une parcelle d'autorité législative en ces moments où la Belgique traverse une période pénible de son existence.

## 500.000 BELGES AU CONGO

(Voir Bulletin du 4<sup>e</sup> trimestre)

M. qui de Droit n'a pas encore répondu Je réponds à sa place

Tu devrais bien savoir, mon petit ami, qu'il s'agissait d'une promesse, dite électorale.

Réfléchis et arrête-toi à la question transport seulement. Sais-tu qu'en utilisant à plein nos bateaux et nos avions, à destination de la Colonie, il faudrait à peu près dix ans pour transporter tout ce monde...

Dans cette affaire, le transport n'est qu'un petit problème, l'installation là-bas en est un autre mais beaucoup plus grand...

G.H.M.

## LA TOUR BELGE...

Je remercie vivement les lecteurs qui m'ont donné leurs appréciations sur mon coup de boutoir « Une tour de 570 m. ». On parle de 635 m. maintenant, encore un petit coup de pouce et on sera dans la stratosphère...

L'un d'eux écrit : « Vous avez cent fois raison de proposer une tour qui... rapporte, sinon on va croire qu'en Belgique, on ne sait que faire de l'argent des contribuables ».

Un autre : « En plus du building colossal que vous proposez, je suppose qu'on va y installer un observatoire bien organisé, accessible moyennant une redevance sérieuse, surtout pendant l'exposition ».

Un autre encore : « Il serait hautement désirable que l'opinion publique connaisse l'utilité d'une telle construction; si c'est pour se payer le luxe d'avoir la plus haute tour du monde que la petite Belgique dépense ainsi des centaines de millions, avouez que c'est scandaleux, il reste tant de plaies de la guerre à soigner... »

« Si vous comprenez quelque chose « aux finances » vous avez bien de la chance; moi, je n'y comprends rien, mais rien du tout. On entend dire si souvent : « Il n'y a pas d'argent, le budget ne le permet pas » ou encore : « Il faut réaliser des économies, compresser tous les budgets... »

Ainsi l'argent de la tour (inutile, jusqu'à preuve du contraire) d'où vient-il ?

Je suis de votre avis, mes amis; il faut une tour utile qui rapporte, un placement de père de famille. Je ne me dédis cependant pas, je reste candidat locataire du dernier étage.

## LA DISCIPLINE... PAUVRE JEHOVAH!

Nous lisons dans un journal que deux soldats américains ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés pour avoir, obstinément, refusé de saluer un officier.

Ils ont déclaré, au tribunal militaire, avoir adhéré à la secte « Témoins de Jéhovah » depuis leur entrée à l'armée et que leurs nouvelles convictions religieuses leur interdisent de saluer des personnes ou des objets.

Naturellement, le tribunal n'a pas tenu compte de ces déclarations, sinon ce serait trop facile se soustraire non seulement à des devoirs de politesse, mais à tous ses devoirs.

En attendant, ces pauvres types doivent méditer, dire et redire :

« Jéhovah n'en demandait pas tant ! »

E.

## DE LA MESURE S.V.P.!

La veuve d'un de nos amis nous écrit : « Je reçois aujourd'hui la note du médecin qui m'a accompagnée à l'institut médico-légal... »

« Il me réclame 3.000 francs. N'est-ce pas exagéré ? Et je dois subvenir aux besoins de deux enfants... »

Le médecin doit être payé, c'est normal. Dans le cas présent, la science coûte très cher...

Allons, de la mesure, s.v.p.!

F.K.

## LE 125<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INDEPENDANCE NATIONALE

La commémoration du 125<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance Nationale serait reportée, par décision gouvernementale, en 1958 pour coïncider avec l'Exposition Internationale de Bruxelles.

Nous ne sommes pas d'accord, mais pas du tout. Allons, en 1958, ce sera le 125<sup>e</sup> anniversaire et non le 125<sup>e</sup>!

Puis, en 1958, il s'agit d'une exposition internationale et non d'un événement national.

LES FILS DE

# Charles DE GREEF

ENTREPRISES GENERALES DE TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

TRAVAUX INDUSTRIELS

\*

65, RUE DES MINIMES, 65, BRUXELLES

TEL : 12.78.97

Nous n'avons pas à associer les étrangers à des cérémonies certainement, à cette exposition, des étrangers que nous admettons au point de vue commercial et pas du tout au point de vue purement nationales. Ce, d'autant plus, qu'il y aura point de vue sentimental. Il y a une nuance et elle a sa valeur.

On parle toujours de bon sens, n'est-ce pas le moment de prouver qu'on en a... un peu ?

K.

## LA SUPPRESSION DE BATAILLONS CH. A.

Comme nous le disons d'autre part, il serait ignoble d'en arriver là, les autorités responsables doivent le savoir.

Au lieu de parler de supprimer, on devra tirer parti de ces unités au passé glorieux et au moral de fer.

Pour une troupe, le moral c'est tout, disait Napoléon. Dès lors, pourquoi ne pas former une brigade de Ch. A., les trois bataillons sont là la chose semble facile.

Où, pourquoi ne pas en faire une brigade de choc ?

Nous osons affirmer qu'elle serait rapidement l'unité d'élite des armées occidentales.

En raison de la guerre atomique, l'évolution de la tactique oblige les grandes armées à reconsidérer la formation des grandes unités.

On en arrivera à constituer de petites unités, style Ch. A. de 1940, supérieurement armées et à déplacements rapides, capables de tenir à outrance des points névralgiques et aussi d'attaquer ou de contre-attaquer avec le plus grand brio; bref, résister et mordre comme nos « Bécrets Verts » l'ont fait en 1940.

G.L.C.

## WATERLOO! WATERLOO!

Il paraît que la Belgique doit encore payer, annuellement, 81.000 francs aux descendants du duc de Wellington, vainqueur de Napoléon à Waterloo.

Accueil spécial réservé  
aux anciens Chasseurs Ardennais

## USINES REGNIER

Matériaux isolants spéciaux pour la réalisation rationnelle et ECONOMIQUE d'habitations courantes, immeubles de rapport et industriels.

Etude estimative sur demande et sur présentation d'un plan complet.

Bureaux et Service Technique :

15, RUE VEYDT (av. Louise) BRUXELLES  
Téléphones : 37.63.70 - 37.63.71

Usines à : Forest — Neder-ov.-Heembeek — Jemappes — Mariembourg.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a là quelque chose de choquant ?

Les descendants du fameux Duc ont-ils quelque chose de commun avec cette bataille ?

On peut aussi se demander si cette rente est... éternelle!

Puis, si on faisait un referendum en Belgique. On ne trouverait que des admirateurs pour le Petit Caporal, peut-être quelques « isolés » pour le grand Duc.

Alors, voilà une occasion pour nos dirigeants de montrer qu'ils ont du bon sens.

ELF.

## LES CROIX DU FEU

Nous avons eu l'occasion de lire le cahier des revendications des Croix du Feu.

Nous en sommes tristes.

Il est pénible de constater que 37 ans après la fin de la première guerre mondiale, il soit encore nécessaire de devoir réclamer, bien peu de chose en somme, quelques millions.

Et, il s'agit des castars de 1914-1918, les purs, les hommes du front!

Rappelons que c'est le grand Roi Albert qui a instauré la croix du feu; il savait qu'à la guerre, il y a les combattants, ceux qui font la guerre et d'autres qui regardent faire... Il y a une nuance!

Les Croix du Feu sont presque des vieillards; ils ont plus de 60 ans.

Allons MM. les Ministres, un bon mouvement, il est grand temps, demain il sera trop tard.

A moins que vous n'attendiez que la race « Croix du Feu » soit éteinte...

YVES.

Vous aussi... vous irez  
sur la Côte d'Azur

ECONOMIE AVEC LES FORFAITS  
10 JOURS

Séjour idéal à JULIAN LES PINS  
Tout compris, fer 3<sup>e</sup> classe 2.995 fr.

COTE D'AZUR et NICE  
Tout compris, fer 3<sup>e</sup> classe, avec excursions 3.200 fr.

CANNES  
Séjour en hôtel de grand confort, tout compris, fer 3<sup>e</sup> classe 3.600 fr.

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS :  
A.M.I. — A.T.O. — Banque de Bruxelles — Belga Voyages — Claes — Cobeltour — Généralcar — Geurts — Havas — Hotel Plan — Huybrechts — Lisbonne Lindeman — Office des Vacances — Viator — Wirtz — Wagons-Lits//Cook

# Inauguration d'un monument à Chabrehez

Le 25 octobre dernier, dans ce coin sauvage des Ardennes, où se situe Chabrehez, une stèle a été inaugurée en souvenir des braves tombés en cet endroit en mai 1940.

A 10 heures, une messe est chantée en l'église de Les Tailles et est suivie par une foule très nombreuse; le sanctuaire est trop petit pour contenir tous les participants.

Le cortège se forme pour atteindre l'endroit tragique; il est suivi d'une file interminable de voitures.

Autour de la stèle, nos jeunes cadets du 3<sup>e</sup> Ch.A., à l'allure martiale, montent la garde. Dans la tribune, en face du monument, ont pris place les familles des héros; puis, viennent s'y ajouter les autorités. Nous reconnaissons: le Général Eyckmans, le Colonel Schouweler, Commandant militaire de la province; le Lt-Colonel B.E.M. Tellier, commandant le 3<sup>e</sup> Ch.A. et la garnison de Vielsalm; M. le Docteur Bodson, Bourgmestre de Vielsalm; MM. les Bourgmestres de Les Tailles, d'Arbrefontaine et des communes avoisinantes; M. André, Juge de Paix à Vielsalm; M. le Député Gaspar, de Bastogne; le Major Stéphaney et de nombreux officiers.

Après l'exécution de la célèbre marche des Ch.A. par la belle phalange de la 12<sup>e</sup> brigade, le Lt-Colonel B.E.M. Tellier s'avance au pied du monument et prononce l'allocution ci-après:

Mon Général,  
Mon Colonel,  
Mesdames, Messieurs,

Le 10 mai 1940, la 3<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> Ch.A., sous les ordres du lieutenant Lejeune, est à Chabrehez. Installé face à Les Tailles, le 1<sup>er</sup> peloton, sous les ordres du sous-lt Catin, occupe la fange et la vallée: ils obstruent le passage avec des arbres coupés à un mètre du sol qui sont encore visibles aujourd'hui. A la droite du peloton commandé par le sous-lt Catin, vers le moulin de Les Tailles, devant le front, nos soldats ont creusé un fossé antichars; le général De-camps avait fait accélérer les travaux, il ne restait que 200 mètres à réaliser vers le sud.

Les soldats du second peloton disposent seulement de leur armement organique. Ils n'ont pas de canons 47/T13. A la droite, le sous-lt Gourmet dispose de deux mitrailleuses prêtes à tirer en direction de Les Tailles.

Le P.C. est à la ferme et le 3<sup>e</sup> peloton est à Saint-Jean: il a pour mission de surveiller le chemin de repli.

Le 10 mai 1940, les Allemands foncent sur Dinant, Givet et Sedan sur la Meuse. A 4 heures du matin, des avions ennemis survolent Chabrehez; cinq parachutistes sont lâchés pour effectuer des missions de reconnaissance.

A 12 heures, l'ennemi entre en contact avec les Ch.A. à Sommerain, Grand-Halleux et Trois-Ponts.

Les chars ennemis, venant de Mont-le-Ban, au lieu de venir vers la Baraque de Fraiture, obliquent vers Les Tailles et Chabrehez.

Il est 15 h. 45. Un char est à Chabrehez: un officier allemand, hors de la tourelle, consulte une carte et inspecte l'horizon; il fait demi-tour malgré son désir farouche de tuer. A Chabrehez, nos soldats n'ont pas montré leur présence: ils sont tous à leur poste.

Les Allemands viennent vers Les Tailles; ils installent quatre chars ainsi que des armes automatiques; ces mastodontes gravissent le fossé et y restent coincés: le sergent Gaspard attaque à la grenade et met en pièce les chenilles, à côté de lui, un soldat blessé.

Dernière les chars, l'infanterie a suivi: le combat de mousqueterie est allumé. Les Allemands ripostent avec leurs canons; de Les Tailles, ils contourment Chabrehez et occupent les forêts environnantes. Entretemps, le P.C. est parti à la ferme du bois Saint-Jean. Le sous-lt Gourmet décide le repli: un obus tombe à proximité et c'est près de sa mitrailleuse, où il a épuisé toutes ses munitions, qu'on le retrouvera.

Vers 20 h. 30, le sous-lt Crémer ayant aperçu les Allemands par derrière donne l'ordre de repli: lorsqu'il arrive à Chabrehez, accompagné de ses hommes, les Allemands y sont; une grenade est lancée dans son groupe: le sous-lt Crémer est tué tandis que plusieurs de ses hommes sont blessés grièvement.

Tard dans la nuit, on entend « Heil Hitler » et les Allemands montent à l'assaut du village. Le sous-lt Catin donne ordre à ses hommes de se disperser; le sergent Gaspard a pour mission de ramper vers Chabrehez pour pouvoir atteindre St-Jean. Le sous-lt Catin est fait prisonnier.

On entend des coups de feu de toutes parts; la lutte

continue; les Allemands retournent vers les Tailles avec les prisonniers.

Un effectif de 130 hommes défendait Chabrehez; sur ce total, on compte 5 tués, 30 blessés, 60 prisonniers. C'est un bilan cloquant.

Jeunes Ch.A., vous connaissez suffisamment les combats de chars; le fantassin avec son fusil a tenu tête aux blindés.

Aujourd'hui, avec nos énergas, mines et armes antichars, nous avons des nerfs d'acier et nous ne craignons nullement les armes que des ennemis voudraient nous imposer.

Anciens de 1940, le nom des braves tombés ici restera gravé dans nos cœurs. Ils sont tous grands! Je m'incline devant leur sacrifice et leur mémoire, leur exemple sera et restera vivace dans nos cœurs.

Les Ch.A. savent que ce monument est sous bonne garde à Chabrehez. Il doit susciter le recueillement et la prière pour ceux qui ont su verser leur sang pour notre liberté.

Le canon tonne et rappelle bien des souvenirs aux habitants de l'endroit, aux anciens Ch.A. surtout; ces derniers savent qu'en 1940, c'était à « sens unique », ils ne pouvaient qu'encercler, n'ayant pas même un C.47 pour répondre à l'avalanche des obus de l'ennemi. Les Drapeaux s'inclinent, une voix grave s'élève, c'est un jeune soldat du 3<sup>e</sup> Bon Ch.A. qui égrène, un à un, les noms des héros tombés à Chabrehez:

Sous-Lieutenant Crémer, Jules;  
Soldat Henrottin, Gustave;  
Soldat Ruelle, Emile;  
Soldat Bastin, Pierre;  
Sous-Lieutenant Gourmet, Benjamin.

Ensuite, c'est la bénédiction du monument effectuée par M. le Curé de Les Tailles, accompagné de l'Aumônier militaire du 3<sup>e</sup> Ch.A.

L'exécution du Laast Post et de la Brabançonne est écoutée religieusement par toute l'assistance.

Le Lt-Colonel B.E.M. Tellier dépose, au nom du 3<sup>e</sup> Bon Ch.A., une magnifique couronne enrubannée aux couleurs nationales; il est suivi par les anciens Bécets Verts qui déposent une couronne aux couleurs des Ch.A. Viennent ensuite les parents et amis des héros qui déposent gerbes et bouquets et la stèle disparaît sous les fleurs. Fait touchant, on croit le dépôt de fleurs terminé, quand une petite fille intimidée s'avance, hésite, puis se dirige vers le monument et y dépose le petit bouquet de fleurs des champs cueillies

la veille; c'est le dernier hommage apporté à son cher papa, tombé ici.

Bien des yeux se mouillent.

En termes élevés, M. le Bourgmestre de Les Tailles remercie les Autorités présentes au nom de toute la population de cette commune à la terre aride, mais au patriotisme éprouvé.

Il dit la fierté de tous de posséder un monument élevé à la gloire des Bécets Verts, ces braves qui en dix-huit jours de campagne, ont fait l'admiration de tous les alliés et surtout de l'ennemi, inscrivant ainsi une des plus belles pages dans l'histoire militaire de la Belgique.

Il prend l'engagement formel, au nom de l'Administration communale, d'apporter, au monument, les soins et l'entretien nécessaires pour perpétuer, au souvenir des générations futures, l'exemple de ces braves Ch.A., dont les noms gravés dans la pierre, le soient également dans le cœur des visiteurs et des passants.

C'est pour nous, dit-il en terminant, un dépôt sacré et nous y veillerons jalousement et de tout notre cœur d'Ardennois.

M. Justin Gaspar, membre de la Chambre des Représentants, ancien combattant de Chabrehez prononce l'allocution suivante:

Mon Général,  
Messieurs les Colonels,  
Monsieur Bodson, Bourgmestre de Vielsalm et  
Président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennois de la région,  
Monsieur le juge André,  
Messieurs les Bourgmestres,  
Messieurs les officiers,  
Mesdames, Messieurs,

Si je prend la parole, ici à Chabrehez, c'est au nom de la 3<sup>e</sup> Cie du 1<sup>er</sup> Bon du 3<sup>e</sup> Rég. de Ch.A., Compagnie qui a combattu ici, à Perwez, Alost et Vinckt semant partout ses morts, le long des haies, derrière les épées, dans les près de Temploux, le sable et les trous de fusilliers.

L'éminent chef de corps du 3<sup>e</sup> Rég. de Ch.A., le Colonel Tellier, vient de vous faire revivre les principaux épisodes du combat de Chabrehez. Je voudrais, tout d'abord, au nom des survivants de la 3<sup>e</sup> Cie, qui attendaient cette heure, apporter au comité organisateur, notre tribut de reconnaissance pour l'érection de ce magnifique monument, grand dans sa simplicité et son harmonie.

LOCATION DE VOITURES SANS CHAUFFEUR

Confort — Élégance — Sécurité

\*

## Garage CARLIER

78. CHAUSSEE D'ANVERS, 78 — BRUXELLES — TEL. : 18.20.20-17.27.06

Taxis jour et nuit

R. VERLY

Horloger diplômé

répare pour vous à un prix très modéré  
toute horlogerie

TRAVAIL GARANTI sur facture 6 mois  
MONTRES AU PRIX DE GROS

413, AVENUE ROGIER, 413 (place Meiser)  
SCHAERBEEK

ENTREPRISE DE PLAFONNAGE  
ET DE CIMENTAGE — SIMILI

\*

## Edouard Gillaerts

47, RUE AUGUSTE DE BOECK, 47  
EVERE TEL. : 15.35.71

Au colonel Tellier, qui a voulu écrire dans la pierre une page de gloire de son beau régiment.

C'est à lui que revient l'idée et la conception de ce monument, que nous désirions modeste et simple, il a parfaitement réussi. Mon Colonel, merci ! Puis-je me permettre de vous demander de bien vouloir transmettre à vos adjoints, le major Stepany et le capitaine Golfart, l'expression enthousiaste de la reconnaissance des anciens.

A l'adjutant Vereckas, architecte et entrepreneur qui a réalisé, avec des moyens limités, cette œuvre, a dégagé les abords ; qui en a assuré la décoration et la présentation, le tout avec un goût qui force notre admiration.

Mercredi dernier, Adjudant, je suis venu contempler, en votre absence, votre travail ; vous y avez mis toute votre intelligence, mieux, votre âme d'artiste.

L'Administration communale de Les Tailles a apporté une contribution importante, tant matérielle que financière, à cette œuvre commune.

Vous voudrez bien, Monsieur le Bourgmestre, transmettre au collège échevinal, au conseil communal et à la population de votre commune, notre témoignage particulier pour l'hospitalité généreuse que vos populations nous ont réservée en 1940 et pour le geste que vous avez posé en faveur de nos grands morts.

Nous pensons aussi à M. le Comte Ch. de Limburg-Stirum, Grand Maître de la Maison de Sa Majesté le Roi Léopold III, qui a bien voulu céder l'emprise de ce monument.

Monsieur le Comte, les anciens Ch.A., se souvenant de leur commandant en chef de 40, vous demandent de bien vouloir être, auprès de Sa Majesté, l'interprète autorisé de leurs sentiments d'indéfectible attachement à la Monarchie et à la dynastie.

La présence de M. le Docteur Bodson, Bourgmestre de Vielsalm, le berceau du 3<sup>e</sup> Rég., Président régional de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, m'est particulièrement agréable à souligner. M. le Bourgmestre Bodson est un des nôtres ; Chasseurs Ardennais, anciens et nouveaux, sachez que vous pouvez compter sur lui.

Plusieurs héros du combat de Chabrechez sont ici, couverts de modestie, glissés dans la foule ; j'ai connu leur bravoure et, en citant l'officier qui les commandait, qui à l'aube du 10 mai 1940 a disposé son peloton à cheval sur le petit pont de bois ici en dessous, qui a indiqué à chacun sa mission, placé ses hommes derrière la tranchée

antichais, dans les plantations d'épicéas, réglé la liaison et la discipline de tir, en citant le Lieutenant Roseius Catin, je résume leur courage et leur héroïsme.

Mais j'ai hâte de m'adresser aux parents des héros dont nous célébrons aujourd'hui le sacrifice suprême consenti librement pour que la patrie puisse continuer à vivre.

Epouse, père, mère, frères sœurs de ces héros dont les noms sont ici gravés, vous pouvez être fiers de leur conduite.

Ce sont ces hommes coiffés du béret vert qui, dans les jours sombres de 40, ont sauvé l'honneur de l'armée belge et permis, par leur sacrifice, au corps expéditionnaire britannique de regagner Dunkerque et de conserver le noyau de l'armée future qui devait cinq années plus tard, en débarquant en Normandie, assurer notre libération.

Ils furent les résistants de la première heure ; à ceux qui devaient leur succéder dans la défense de la patrie, ils indiquaient la voie à suivre, la voie difficile, la voie du courage, le chemin escarpé qui conduit au sommet d'où rayonne la satisfaction du devoir accompli.

La gloire qui nimbe leur souvenir retombe sur vous, en consécration des sacrifices que leur courage vous a imposés.

Le caractère émouvant de cette cérémonie vous prouve que la population du haut plateau de l'Ardenne partage ces sentiments d'admiration et veille sur leur mémoire.

Parents de ces héros, cette journée est la vôtre.

Ces soldats sont les fils de cinquante générations et il s'en lèvera, chaque fois, qu'il sera attenté à l'honneur et à l'intégrité de la Belgique.

Ils se sont dépouillés de tout et ont donné leur sang pour que les générations montantes ne vivent pas constamment dans la hantise du spectre de la guerre.

Ils nous demandent de faire comme eux et de prendre, allègrement et totalement, notre part dans les sacrifices que nécessite la défense actuelle de l'Europe.

Proche du carrefour de la Baraque, haut lieu de l'Ardenne luxembourgeoise, ce monument dira aux passants que hier, l'Ardenne a pris sa part de sacrifice dans la lutte commune et qu'aujourd'hui, comme demain, ses fils — sous l'égide de la hure — sont encore prêts à suivre partout et dans n'importe quelles circonstances, l'appel impérieux du devoir.

Passant, en regardant ces noms burinés dans la pierre, tu penseras à la grandeur de l'Ardenne, à ces Chasseurs Ardennais, tu penseras aussi au sacrifice qui distribue la gloire.

Passant, tu t'inclineras en égrenant leur nom, ils sont plus grands que toi.

Un magnifique défilé des troupes du 3<sup>e</sup> Ch.A., devant le Monument, clôtura cette belle cérémonie.

Remercions vivement tous ceux qui ont contribué à l'érection de ce monument dont la simplicité en souligne la grandeur.

On ne dira jamais assez combien ces petits groupes de Ch.A., isolés dans des postes frontières, ont été admirables.

Il fallait des troupes au moral de fer, décidées et fidèles à l'extrême limite pour défendre à outrance, jusqu'à épuisement de tous leurs moyens ces postes qui devaient fatalement tomber par encerclement.

Hommage à ces vaillants !

## Assemblée générale statutaire de la Fraternelle et remise du drapeau à la Section de Houffalize

Ces cérémonies se dérouleront à Houffalize le dimanche 15 mai, suivant l'horaire ci-après :

10 h. 30' : Réunion des Ch.A. sur la place près de l'église ;

10 h. 45' : Messe solennisée pour les Ch.A. tombés au Champ d'Honneur. Sermon de circonstance. Bénédiction du Drapeau de la section locale ;

11 h. 45' : Hommage aux morts glorieux de la commune. Dépôt de fleurs. Appel des morts ;

12 h. 15' : Dîner ;

14 h. 30' : Assemblée générale statutaire de la Fraternelle ;

16 h. : Cortège ;

16 h. 30 : Grand'Place : remise du Drapeau à la section locale par le Lieutenant Général Ley, Président National de la Fraternelle ;

18 h.30 : Grand Bal des Bérêts Verts.

Des renseignements complémentaires seront communiqués aux sections en temps utile.

Le Comité de Gérance demande aux présidents des sections de prendre, dès maintenant, leurs dispositions pour y assister avec leur Comité et leur Drapeau.

K.

## LES LIVRES

Mémoires de l'amiral Horty, Régent de Hongrie (Hachette).

Ayant subi les conséquences de la chute de l'empire des Habsbourg, la Hongrie se retrouve, en 1919, handicapée par le Traité de Trianon. Dès lors, l'amiral Horty, élu régent du pays, consacra tous ses efforts à obtenir la révision de ce traité dont l'histoire a, depuis, largement démontré les erreurs.

La réparation partielle des injustices subies fut apportée à la Hongrie, en 1940, par la victoire temporaire des forces allemandes, avec comme funeste contre-coup, l'obligation de suivre Hitler dans la guerre.

Ce fut ensuite la rupture avec la Russie, une lutte courageuse aboutissant à la catastrophe finale. Lorsque le Régent chercha un armistice, il était trop tard. Arrêté, déporté, Horty eut la douleur de voir sa patrie livrée aux nazis puis à l'invasion russe.

Tragique destinée d'un pays qui était condamné à succomber dans la lutte qui opposait l'Allemagne au bloc slave.

Les danseurs de Dieu, chez les pygmées de la Sangha, par N. BALTIF (Hachette).

L'habitat des pygmées n'est pas limité à la cuvette centrale du Congo. L'Union française en possède plusieurs tribus à la frontière du Moyen Congo et du Cameroun.

Une mission dirigée par M. Baltif vécut dans un de leurs campements pendant une longue période en vue d'effectuer des recherches d'anthropologie et d'ethnographie ainsi que des prises de vue et des enregistrements sonores. Les membres de cette expédition ont accompagné les pygmées à la chasse aux antilopes, à la panthère et au gorille, assisté à leurs jeux et à leurs danses.

M. Baltif donne des tableaux qui reflètent une façon de vivre identique à celle des chasseurs du Paléolithique supérieur, à l'âge de la pierre taillée en Europe.

Au royaume des crocodiles, par Ion IDRIESS (Ed. André Bonnac).

Pendant de nombreuses années, Ion Idriess vécut dans la jungle du Queensland. Cette brousse est parcourue par de nombreuses rivières où pullulent les alligators. Mais le chasseur ne fait pas que poursuivre les sauriens des marécages. Avec un équipage d'indigènes, il pourcourt les eaux fréquentées par les pêcheurs de perles afin de surprendre, dans leurs évolutions, les grands crocodiles de mer qui s'aventurent au large à des distances considérables.

C'est à travers toute une série d'anecdotes que Ion Idriess nous montre le crocodile de sa naissance à sa mort et ces anecdotes multiplient aux yeux du lecteur, les facettes de ce monde merveilleux où la faune et la flore se complètent pour créer une région profondément impressionnante.

Un chasseur vous parle, par A. LAKE (Presses de la Cité).

L'auteur de « Trophées d'Afrique » a choisi de nous raconter les histoires véridiques les plus étonnantes de sa carrière de chasseur. L'ouvrage diffère de la plupart des livres consacrés à la chasse au gros gibier en ce qu'il met

**L'ÉTÉ**  
en toutes maisons...  
grâce aux "CHARBONS BOUTON"  
S.A. • TÉL: 21.88.01 • 26.51.45

## La Maison MAYNE Maurice

PLACE DE L'ÉGLISE, CHENOIS-WATERLOO

vous offre les meilleures bières belges et étrangères

VINS ET LIQUEURS DE TOUTES MARQUES

GROS

DETAIL

TELEPHONE : 54.71.31

FAITES VOS PROVISIONS DE CHARBONS

de qualité et des meilleures provenances

à la MAISON

**François Romain**

25. RUE OBECQ. 25, WATERLOO (Joli-Bois)

TEL : 54.72.73

l'accent sur le plus étrange de tous les animaux de la jungle: le chasseur. Les autres animaux jouent, bien sûr, un rôle dans les tragédies et comédies contées mais l'acteur principal c'est l'homme qui ne s'en tire pas toujours avec plaisir ou avec honneur. Vous ne pouvez manquer de vous intéresser aux mésaventures d'un touriste vaniteux et d'un cheval ivre, à celles d'un chasseur qui trouve un hippopotame dans les toilettes, à la description d'une orgie éthiopienne de gin et de viande crue, aux révélations sur les Mau Mau et, qui soit, aux recettes destinées à vous faire apprécier la viande du lion ou du crocodile.

**Les sept cités de Cibola**, par L. CLARCK (Presses de la Cité).

La légende de l'Eldorado a toujours retenu l'attention des hommes. A l'est des Andes du Pérou, se trouve une immense forêt, habitée par des sauvages pour qui les tortures sont chose courante. Dans cette jungle, L. Clarck a cru pouvoir retrouver les sept villes de Cibola, que, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, bien des explorateurs ont recherchées.

Avec un seul compagnon et dénué d'argent, il s'est plongé dans le Gran Pajonal. Grâce au peu d'importance de son équipement il a pu beaucoup circuler, découvrir de nouveaux spécimens de plantes et d'animaux, ainsi que des vestiges de la conquête espagnole et nous donner un ouvrage d'exploration qui mérite d'être lu et relu.

\* \*

Coup sur coup, deux volumes sont consacrés à Constantinople mais à des périodes bien différentes de son histoire toujours tumultueuse.

Le premier, Théodora, par P. WELLMAN (Presses de la Cité), prend la ville à l'apogée de son opulence. Voluptueuse et dégénérée, demi chrétienne, demi païenne, raffinée tout en restant sauvage, elle dominait le monde civilisé. Dans son quartier le plus sordide, dans la rue des Femmes, vivait Théodora qui, à l'âge de huit ans, avait été exposée aux foudres dans l'Hippodrome et n'avait dû la vie qu'à la vieille rivalité des Bleus et des Verts. Elle devient la plus fameuse courtisane de la capitale, fuit en Cyrénaïque la haine de Jean de Cappadoce, revient en secret dans la ville et commence tout doucement son ascension jusqu'à la gloire finale: impératrice aux côtés de Justinien.

Tout autant que la personne de l'héroïne, nous captivent le tableau de cette splendeur asiatique, le tumulte du choc des factions et les intrigues d'une cour dominée par les femmes et les eunuques.

Dans le second, L'ange noir, par Waltari MIKA (Club du Livre du Mois), nous assistons aux derniers jours de Byzance. Les Turcs encerclent la ville, ont fait foudre des canons d'un calibre jamais atteint et s'apprêtent à donner l'assaut. En face d'eux, quelques centaines d'aventuriers venus de l'Occident, parmi lesquels une étrange figure, celle de l'homme qui devrait se trouver sur le trône à la place de Constantin. On se préoccupe plus de querelles théologiques que de défendre la ville. D'aucuns trahissent avec l'espoir d'être épargnés par le vainqueur et, quand, dans une apothéose d'horreur, le drapeau au croissant étoilé est hissé sur le palais, les deux empereurs trouveront une mort digne d'eux.

**A la pointe du bistouri**, par F. SLAUGHTER (Presses de la Cité).

Avec l'autorité et la compétence d'un expert, F. Slaughter nous donne un ouvrage d'information montrant les chirurgiens les plus célèbres dans leur façon révolutionnaire de lutter pour sauver les vies humaines et leur rendre la santé.

**Médecin, rien que médecin**, par M. THOMPSON (Presses de la Cité).

Une vie de docteur, la vie longue et parfois dramatique d'un homme qui traverse le monde en ne se souciant que d'une chose: pratiquer la médecine, à toujours le don d'émouvoir les foules. Faut-il y voir la vénération d'un fétiche dont chacun, tôt ou tard, attendra une guérison? Ou l'admiration d'un idéal qui malheureusement n'est jamais atteint? On ne sait, mais le fait existe et le roman de Morton Thompson ne rompra pas avec cette tradition.

Lucas Marsh consacra tous ses efforts à la sauvegarde de la vie humaine et obtiendra le succès qu'il méritait. Mais la figure la plus attachante du volume est peut-être celle de Kristina, la jeune infirmière suédoise qu'il épouse pendant ses études et qui, simple, dévouée et modeste, acceptera avec résignation une place effacée aux côtés de l'homme incapable, jusqu'aux dernières pages, de reconnaître ses qualités.

**Visa de la peur**, par Sacha SIMON (Ed. André Bonne).

De père français et de mère russe, Sacha Simon était parti voir sa grand-mère en Russie, quand éclata la guerre de 1914. Il ne fut rapatrié qu'en 1921 et pendant sept ans, partagea la vie, les jeux, les études des enfants d'un petit village à 200 km. de Moscou. Arrivé à l'âge d'homme, il voulait revoir, dans le décor de sa jeunesse, ses camarades d'enfance, mais ne réussit à obtenir un visa qu'à l'occasion du voyage à Moscou de la Comédie française.

Avec une scrupuleuse honnêteté, il nous montre la Russie telle qu'il l'a vue avec cet abîme qui sépare les voyages réglés par l'intourist, des déplacements libres. Parti plein d'espoir pour rejoindre le berceau de sa famille, il ne devait jamais l'atteindre, se heurtant à l'hostilité agissante des petites autorités locales, qui ne pouvant contester l'authenticité des visas, veillaient à mettre en quarantaine l'espion des fauteurs de guerre.

**Vie prodigieuse de C.S. Hahneman**, inventeur de l'homéopathie, par R. LARNAUDIE (Ed. André Bonne).

Hahneman est une grande figure de la science: il fonda l'homéopathie. Né en Saxe, en 1755, il mourut à Paris, sa patrie d'adoption, en 1843. A une époque où la médecine, encore tâtonnante, hésitait entre plusieurs principes, il découvrit la loi du remède infinitésimal et bouleversa la pratique des méthodes thérapeutiques. Comme tous les novateurs, il eut à soutenir un dur combat avant d'obtenir la victoire totale. Bel exemple de hauteur morale et de ténacité.

**Dans le sillage d'Ulysse**, par Göran SCHILDI (Club du Livre du Mois).

Récit plein d'attraits du voyage Rapallo-Crète et retour

SOCIÉTÉ GANTOISE D'AFFINAGE

**S. A. SOGAF**

USINE DE VILVORDE

200, RUE MARIUS DUCHE, 200, VILVORDE

TEL. - 51.03.96-51.09.43

Métaux et alliages non-ferreux — Cuivre — Bronze  
Laiton — Aluminium

EMBELLISSEZ VOTRE IMMEUBLE  
EN Y FAISANT PLACER LE CARRELAGE  
CALORIGÈNE

**“REOLIT”**

Vingt tons différents en exclusivité de vente :

Ets Ed. LECLERCQ

BRAINÉ-L'ALLEUD — TEL. : 54.23.07

effectué sur un petit yacht. Toute la poésie de la navigation presque solitaire.

Le même Club donne également une très belle édition de **L'ingénue libertine**, de Colette.

**La grande permission**, par E. WIECKERT (Calmann-Lévy).

Ce volume nous fait suivre, pendant la guerre 1914-18, le destin de quelques jeunes hommes arrachés par la mobilisation à leur milieu naturel. Sujet déjà souvent traité des réactions et de l'amalgame d'être divers: paysans, aristocrates, intellectuels. Mais alors que la conclusion normale est la fusion dans un moule unique, Wieckert démontre que, paradoxalement, devenir un militaire peut mener à prendre pleinement conscience de soi. Ceux qui ont voulu détruire l'âme pour que la main soit plus sûre, ont fait un mauvais calcul et c'est en prétendant annihiler sa personnalité qu'on apprend au soldat la valeur d'une richesse qu'il ignorait.

A la faveur de cette révélation, les survivants: Johannes, le jeune fermier, et Klaus, le grand mutilé, auront pour mission de donner une leçon d'espoir et d'amour à ceux qui ont perdu la foi, qui se sont mis à haïr le monde. Très bon.

**Le ciel est bleu**, par M.A. BAUDOUY (Calmann-Lévy).

Les adolescents qui se meuvent dans « Le ciel est bleu », ne sont pas des héros à la mode car ce ne sont ni des dévoyés ni des invertis, ni des malades. Ils ne haïssent pas leurs parents, ne maudissent pas le destin qui les a fait naître et ne sont pas atteints de cette morbidesité qui, à en croire certains, serait la caractéristique de la jeune génération.

Certes, ils subissent, eux aussi, le douloureux passage de l'état de l'enfance à celui de l'adolescence. Ils accèdent à l'état d'hommes par la révélation qui leur est faite des défauts, des faiblesses, des imperfections de ceux qui les touchent de plus près, parents et maîtres. Et cela ne va pas sans conflits et sans heurts, mais cette jeunesse forte et saine découvre que s'il y a des heures sombres et des jours sans joie, le ciel reste quand même bleu.

Calmann-Lévy donne une nouvelle édition du **Vaisseau des morts**, de B. TRAVEN, l'auteur inconnu.

Le Livre de Poche continue à diffuser à bas prix les meilleurs ouvrages de notre siècle. Nous citerons **Thérèse Etienne**, de KNITTEL. **La voie royale**, de MALRAUX. **Les cœurs détruits**, de E. BOWEN, sorte d'éducation sentimentale. Analyse rigoureuse du premier contact de l'innocence avec la perversité consciente ou inconsciente, avec l'égoïsme, la cruauté et la faiblesse. **Récif de corail**, de MARTET, récit d'aventure et d'amour où deux dévoyés réussissent à se refaire une vie sur une petite île de l'Océanie.

**La fontaine des amours**, par J. SECONDARI (Marabout).

La fontaine de Trévi sera pour Anita et trois autres jolies secrétaires américaines, ainsi que pour Bertin, le journaliste, la fontaine des amours, car c'est à Rome qu'ils lutteront pour un bonheur difficile à saisir. A été porté à l'écran en couleurs et en cinémascope.

**Loin de vous ce printemps**, par Agatha CHRISTIE (Marabout).

A. Christie quitte le policier pour montrer la diversité de son talent. Révélation de la personnalité grâce à la solitude du désert.

**L'enfant du destin**, par Ina SEIDEL (Marabout-Géant) qui tente d'évoquer le destin d'une femme qui a un enfant né après la mort de son père, tué à la guerre, et qui, vingt ans après, craint que son fils subisse le même sort.

**Les chevaliers de la table ronde**, par R. PHILIPPE (Marabout-Géant).

Tout devait séparer Guenièvre, l'épouse bien aimée du roi Arthur et Lancelot, le plus fidèle ami du Roi et tout les ramenait pourtant sans cesse l'un vers l'autre. Leur amour était impossible et interdit et cependant fatal et inéluctable. Triangle ensorcelé de rois personnages légendaires fait pour séduire et enflammer l'imagination.

\* \*

**Encyclopédie pour les enfants de France** (Hachette).

Un magnifique volume richement illustré donnant sous une forme attrayante tous les éléments de base nécessaires à la formation d'un enfant.

**Le Ranch du grand Losange**, par R. HAMMOND (Presses de la Cité).

Aventures d'un jeune garçon arrivant au Canada, sauvant le ranch de son oncle, démasquant les bandits qui convoitaient un puits de pétrole et retrouvant son père porté d'aparé à Dieppe.

Aux mêmes éditions: **L'Or perdu et Allo contrôle, Ici radar**.

**L'Héritage du flibustier**, par H. VERNES (Marabout-Junior).

Bob Morane et son ami font une bonne action qui les conduit dans les prisons du tyran Gomez d'où ils sortent pour retrouver le trésor de Montbuc le flibustier.

**Pilote de Stukas**, par Hans RUDEL (Marabout-Junior).

Journal de l'as de l'aviation allemande qui exécuta plus de 2.000 missions.

**Affaire n° 1**, par J. BRUCE (Presses de la Cité).

Aventures et trahisons derrière le rideau de fer pour arriver à la destruction d'une station qui brouille la Voix de l'Amérique.

**Martel en tête**, par J. REACH (Presses de la Cité).

Affaire embrouillée où un jeune peintre-écrivain est accusé du viol et du meurtre d'une jolie fille. Il est acquitté, grâce peut-être à l'argent de sa femme. La réadaptation se termine par un échec: un divorce et un suicide.

**Mabrouk s'en va en terre**, par J. CONTY (Presses de la Cité).

Drame du milieu à Paris se soldant par un joli stock de cadavres.

**Il est passé par ici** (Presses de la Cité).

La disparition d'un millionnaire amène son futur gendre, personnage parfaitement honorable, à saisir l'occasion de devenir riche en commettant un meurtre.

**Deuil express**, par SAN ANTONIO (Fleuve Noir).

La pêche d'un cadavre peut très bien se rattacher à un vol de documents secrets par la jolie femme d'un vieux général.

**Mort en vue**, par S. LAFFOREST (Fleuve Noir).

Grâce à des interférences radio un ennemi bien équipé déroute et détruit les avions américains américains stationnés en Alaska. Lutte dans la neige et la nuit polaire.

ETABLISSEMENTS

**Ernest Patris**

VINS FINS ET SPIRITUEUX

17A, RUE DE LA SENNE, 17A, BRUXELLES

TEL. : 12.04.15

**INSTITUT BOUÉ**

41-47, BOULEVARD ANSPACH, 41-47, BRUXELLES

TEL. : 18.07.91

ECOLE DE COIFFURE

PEDICURE-MANUCURE — DIPLOMES

PLACEMENT ASSURÉ PAR L'ECOLE

## Le Sanglier des Ardennes

Dans la nuit sombre, au bord de l'eau.  
L'œil aux aguets, l'oreille tendue,  
Très calme,  
Veille le sanglier, veille depuis longtemps.  
Par tous les temps,  
Sur sa forêt natale où croît la digitale  
Et sur les verts espaces où depuis son enfance  
Il a vécu.

L'ombre de la nuit résonne d'étranges bruits  
Et rouflent les moteurs dans l'immensité noire  
Du ciel.  
Alerte ! Le jour pointe à l'Est, irradiant les sapins  
D'où montent de confuses vapeurs.  
Alerte ! Rude lutteur, par delà les grands pins  
Planent des nuées noires, noires comme les desseins  
De l'envahisseur.

Ton heure est venue, sanglier des Ardennes.  
L'heure de la lutte et des souffrances sans nom,  
Pour le pays.  
Voici fondre sur toi l'assaillant décuplé,  
Avec ses armes grises, ses camions gris, ses visages gris  
et son sans rouge.  
L'heure est venue du sacrifice  
Et de la mort.

Bandant ses muscles, le groin au vent,  
La rage au corps, le poil hirsute,

Montrant les dents et l'œil en feu, se lève  
Le solitaire.  
Les coups pleuvent sur lui, en averse,  
Comme les aiguilles des pins aux jours d'orages.  
Il est debout, ardent et l'éclair le traverse  
Et grogne sa colère jusqu'aux nuages.

Les hommes casqués s'avancent, l'arme au poing,  
Et crissent les chars lourds et roule le tonnerre  
De l'artillerie.  
Alors dans un effort bondit le corps meurtri,  
Comme un ressort, d'un coup, sus à l'ennemi.  
Le sang coule au soleil de mai, le sang ennemi  
Sur les défenses de la bête blessée dont le cœur  
Saigne autant que le corps.

Dix heures que dure la lutte au bord de la rivière,  
Acharnée !  
Dix heures rouges du sang versé dans les genêts jaunes,  
Avant qu'arrive l'ombre noire de la mort !  
Sur le corps foudroyé s'acharne la mitraille  
Et brise les os et triture les entrailles.  
L'Ardennais a flanché sous l'assaut déployé,  
Un instant contre terre sa masse s'est écroulée,  
Mais d'un suprême effort, la hure s'est redressée ;  
Sur ses pattes de devant, la bête s'est appuyée  
Et dans ses yeux mourants où vibre une lueur,  
Celle des derniers feux d'une journée épique,  
L'ennemi a pu lire une fière devise :  
« Résiste et mords, pour que vive la Belgique. »

Paul TALBOT.

BACHES EN LOCATION

**AUG. HAINAUT**

29-31, Rue Evariste Pierron — Molenbeek-Bruxelles  
FABRIQUE DE BACHES

CHARBONS — Pierres de roche — Cendrées rouges  
Dalles — Muret — Gravier et tous matériaux

**Comptoir Hernalsteen**

58, rue Clément Delpierre — La Hulpe  
Téléphones : 54.81.99 ou 54.73.07

Mélanges pigeons LAMA.

Mélanges et graines poules, oiseaux, etc...  
Semences sélectionnées  
Articles de pêche, etc...  
Accessoires

GRAINETERIE

**LABRUYERE MARCEL**

2-4, RUE CLOQUET, 2-4  
BRAINE-L'ALLEUD TEL. 54.25.39  
— Service gratuit de remise à domicile —

TOUJOURS A L'AVANT-GARDE POUR TOUTS LES  
VETEMENTS DE PLUIE  
PANTALONS, VESTONS  
DE SPORT, etc...

**CHELSEA**  
VEND MOINS CHER

NE L'OUBLIEZ PAS !

126-128, BOULEVARD ANSPACH (coin Plattestein)  
BRUXELLES - BOURSE

Bois à brûler	Brandhout
Petit bois pour allumage	Klein gehakt brandhout
Bûches en hêtre	Beukenhout
pour feux ouverts	voor open vuren

**Th. VAN DE VELDE**

45-49, rue du Printemps, 45-49, Lentestraat  
IXELLES Tél. 48.47.60 ELSENE

**LE CALORIFUGE**

DANS TOUTES SES APPLICATIONS  
Vitron — Microite américain — Ouate de verre superfine  
Bakélite.

**S. A. Les Etabl. SCALAIS**

BUREAUX & MACASINS :  
194, AVENUE VAN VOLXEM, 194 — BRUXELLES  
Téléphone : 43.75.15

## RESSORTISSANTS DE L'O. N. A. C.

Nos membres trouveront ci-dessous la nomenclature des ressortissants de l'O.N.A.C. telle qu'elle s'établit pour le moment.

I. Les ressortissants qui peuvent bénéficier des interventions matérielles et morales :

Les personnes, ci-après désignées, et qui ne bénéficient pas d'une pension de réparation (invalidité) :

A. — **RESSORTISSANTS** (d'après le projet de loi) sans limitation de la durée des services :

1° les anciens combattants et prisonniers de guerre 1914-1918 ;

2° les déportés 1914-1918 ;

3° les prisonniers politiques 1914-1918 ;

4° les agents de renseignements 1914-1918 ;

5° les prisonniers titulaires du titre de prisonnier politique 1940-1945 ;

6° les personnes titulaires d'une qualité assimilée à l'une de celles indiquées ci-dessus ;

7° les ayants droit des personnes citées ci-dessus.

B. — **RESSORTISSANTS** avec limitation de la durée des services :

I. — Pour autant que la durée, même cumulée, des services indiqués ci-dessous, soit d'au moins 6 mois :

1° les anciens combattants 1940-1945 et les volontaires de guerre engagés avant le 8 mai 1945 ;

2° les prisonniers de guerre 1940-1945 ;

3° les agents et les « auxiliaires des agents » de renseignements et d'action ;

4° les anciens membres du Corps expéditionnaire pour la Corée ;

5° les résistants armés, civils ou par la presse clandestine ;

6° les bénéficiaires du statut du prisonnier politique et du statut des étrangers prisonniers politiques.

II. — Pour autant que la durée, même cumulée, des services indiqués ci-dessous, soit d'au moins 12 mois :

1° les réfractaires au travail obligatoire ;

Vente et achat de pièces de rechange d'occasion :

Koop en verkoop van alle occasie-wisselstukken van :  
« JUVA 4 — 4 HP »

**GARAGE HANSSENS**  
Rue Kesaels, 12 Kesselstraat, 12  
BRUXELLES 3 BRUSSEL 3

Tél. 16.74.31

Pour vos Assurances : Incendie — Accidents — Auto — Vel  
— Responsabilité civile — Vie, Demandez renseignements :

**Jean Deleers**

CHAUSSEE DE BOONDAEL, 554 — IXELLES  
Tél. 43.45.66

CAMARADES, FAVORISEZ CEUX QUI VOUS AIDENT !  
ADRESSEZ-VOUS AU GARAGE

**MA VOITURE**

35, RUE DE TEN BOSCH — IXELLES  
VENTE — ACHAT — ECHANGE  
Téléphones : 43.42.92 — 47.52.17

2° les déportés pour le travail obligatoire.

Pour ces deux dernières catégories, la durée des services requise est ramenée à six mois, lorsque ces personnes possèdent en outre, une des qualités 1940-1945, indiquées ci-dessus.

Les ayants droit des personnes reprises au B. ci-dessus.

2° Les bénéficiaires des interventions morales seulement.

Les personnes titulaires d'une des qualités 1940-1945, citées ci-dessus, dont la durée des services, même cumulée, est inférieure à 6 mois, et, pour ce qui concerne les déportés et les réfractaires, à 12 mois.

Les ayants droit de ces personnes.

Par intervention morale, il y a lieu d'entendre l'action sociale telle qu'elle se justifie suivant les cas d'espèce à l'exclusion de toutes interventions matérielles ; ces dernières peuvent ou doivent, suivant le cas, être sollicitées par l'O.N.A.C. auprès de services sociaux étrangers à l'Œuvre Nationale. Cette intervention morale comporte, par exemple, la possibilité pour ces ressortissants d'obtenir des prêts auprès de l'Office de Crédit de l'O.N.I.G.

N.B. — L'O.N.A.C. continue à apporter son appui moral et matériel aux ressortissants au sujet desquels aucune restriction n'est prévue quant à la durée des services par l'article 3 de l'arrêté royal du 13 septembre 1951, c'est-à-dire :

1° les agents de renseignements et d'action de même que les auxiliaires ;

2° les anciens combattants ayant été cités à l'ordre du jour ;

3° les résistants par la presse clandestine ;

4° les résistants civils ;

5° les résistants armés reconnus comme tels par leur statut qui, affiliés ou non à un groupement reconnu de la résistance, ont coopéré effectivement soit à la résistance armée sous l'occupation, soit à l'action libératrice du territoire national ;

6° les anciens membres du Corps expéditionnaire pour la Corée et assimilés.

CAMARADES !

Favorisez votre frère d'armes, Chasseur Ardennais

**CARROSSERIE PERFECTA**

Réparations de voitures accidentées

204, RUE ROSENDAEL, 204

Prix modérés. Tél. 43.69.45

LIBRAIRIE — PAPETERIE — JOURNAUX

TABACS — CIGARES — PRONOSTICS

**V. CASPERS**

189, RUE ROGIER, 189

BRUXELLES III TEL. 17.87.01

**DRAPEAUX**

Réclames pour : Autos — Tramways — Motos  
Drapeaux pour : Façades — Expositions — Marines

**ETS. IMMERS J. B.**

43, Avenue Colonel Picquart, 43 — Tél. : 15.04.55  
SCHAERBEEK (GARE) - BRUXELLES

## SALE COCHON !

Je m'élève contre cette expression. Ce qualificatif est une injure à cette bonne bête que nous mangeons du museau au bout de la queue...

C'est un animal très propre au contraire, du moins si on le met dans des conditions lui permettant de l'être.

Je vous en donne la preuve.

Chaque année, j'éleve quatre disciples de St-Antoine pour mes besoins personnels et jamais, je n'ai eu l'occasion de leur attribuer le qualificatif sale ; ils sont tellement propres que des passants m'ont demandé si je leur donnais un bain de temps à autre.

Ma porcherie est divisée en deux compartiments ; dans le premier se trouve l'auge, dans le deuxième, la litière qui est renouvelée tous les trois jours.

Dans le premier, M. cochon vient manger et fait... le reste ; l'autre est toujours d'une propreté rigoureuse.

Les bêtes vivent en semi-liberté ; toute l'année, ils peuvent circuler dans un vaste enclos se trouvant devant la porcherie.

Cet enclos est divisé en deux parcs ; pendant la bonne saison, les bêtes n'ont accès que dans un parc, l'autre est condamné pour la remise en état, boucher les trous, ensemençer avec des déchets de battage et de fenil les parties détériorées ; chaque mois les cochons permutent de parc.

A la limite des deux parcs, j'ai construit un bassin en ciment de 2m. x 2 x 0,4 ; j'y ai amené l'eau en la captant dans un petit ruisseau.

J'ai fait tout le travail moi-même avec des matériaux de réemploi et cela m'a coûté 325 fr.

Des deux parcs, les bêtes ont accès au bassin, il me suffit de déplacer la clôture (du bassin).

Voilà dans quelles conditions vivent mes cochons et croyez bien que j'y trouve mon bénéfice. Ayant beaucoup d'exercice, les bêtes se développent et me fournissent des jambons succulents, beaucoup de viande et un excellent lard maigre, le tout ayant un fumet délicat.

A titre de renseignements et ceci doit intéresser ceux qui font de l'élevage, quand c'est nécessaire, mes brebis sont mises en pâture dans l'un ou l'autre parc pour le tondre.

Comment sont élevés les cochons, non pas seulement chez nous, mais partout dans le monde ?

Le plus mauvais coin de la ferme leur est réservé et, souvent, dans la porcherie, ils peuvent à peine se déplacer ; ces pauvres bêtes manquent d'air et de lumière et vivent sur leur fumier. « Trou à cochons » n'est pas une vaine expression.

Dans ces conditions, il est compréhensible que les cochons soient remplis de vermine et se jettent dans la première mare rencontrée pour s'en débarrasser.

Est-ce parce qu'ils sont de santé robuste qu'il faut les traiter de la sorte ?

Croyez-moi, au lieu de « sale cochon » on devrait dire « pauvre cochon ! ».

L.,  
Garde-chasse.

Imprimerie GRAPHICA - S.P.R.L.  
54, rue Auguste Lambiotte, Bruxelles  
Tél. 15.44.00 - 15.17.02

### UNION DES SERVEURS

Société Coopérative  
22, RUE DE L'ARBRE-BENIT, 2 - IXELLES  
Entreprise générale et location de matériel  
pour diners et soirées en ville et en province  
Tél. : 12.10.17

LE SPECIALISTE DU DEMENAGEMENT PARFAIT

### VERMEULEN

474, CHAUSSEE DE WATERLOO, 474  
BRUXELLES TEL. 38.01.03 - 38.01.02

ANONYME

## CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTEMES

Installations sanitaires - Ventilation - Conditionnement de l'air - Bains douches - Distribution de vapeur, eau chaude, froide et gaz - Lavoirs - Vestiaires - Brûleurs automatiques à charbon, à mazout - Aérothermes - Batteries de chauffage - etc.

## Etablissements G. Gabriel

48, Boulevard Léopold II, Bruxelles - Ouest

TÉLÉPHONES : 26.37.49 - 25.71.75

### SOCIÉTÉ DE RÉASSURANCES

## SECURA S. A.

Capital : 10.000.000 de fr. (entièrement libéré)

13, Rue des Poissonniers, 13  
BRUXELLES

Toutes réassurances

### CAFÉ AUX CINQ COINS

GERMAINE VANDENBOSSCHE

Bières de Malmédy

1, RUE DE L'AMAZONE - IXELLES  
Tél. : 37.56.40

Maison de confiance recommandée à tous nos amis  
COKE CHARBON BOIS

### BONCHAR

Bureaux : EDOUARD DELCOUFFE  
61, Rue Léon Théodor, 61 - JETTE - Tél. : 26.18.29  
Chantier raccordé au chemin de fer  
Bruxelles-Pannenhuis - Tél. : 11.86.65

### CHANTIER DE LA BASILIQUE

Charbons de bonne provenance  
A. VERSTRAETE et P. VEREËCKEN  
S.P.R.L.

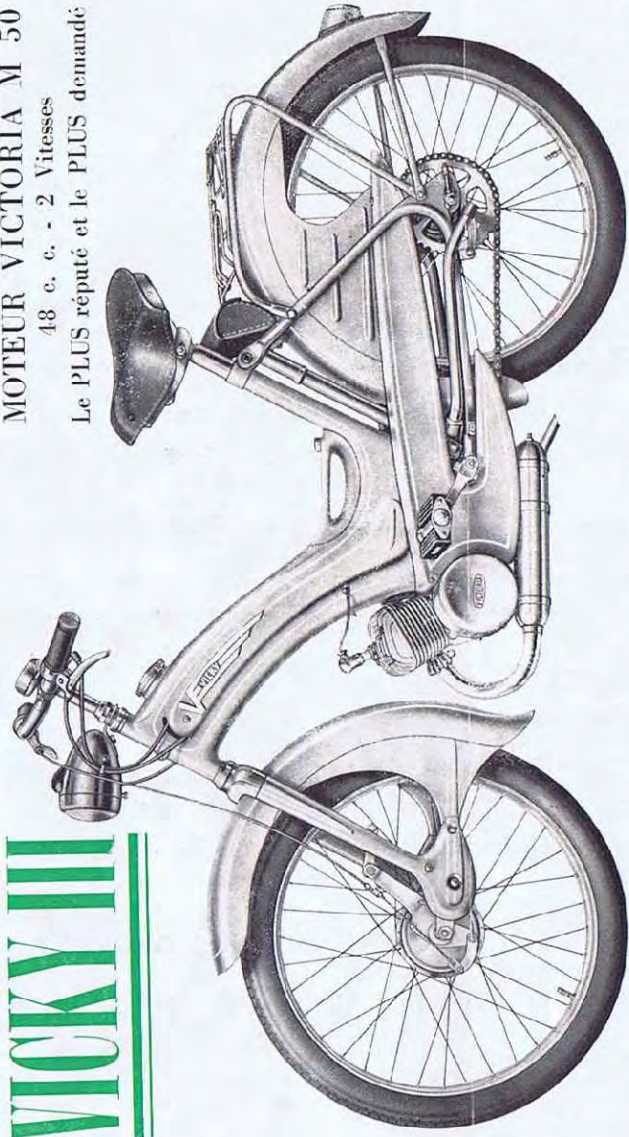
87, AVENUE DE LA BASILIQUE, 89 - BRUXELLES  
Tél. : 26.69.20 - 25.27.68 - 25.70.91  
Raccordement Pannenhuis

# VICKY III

MOTEUR VICTORIA M 50

48 c. c. - 2 Vitesses

Le PLUS réputé et le PLUS demandé



**LE CYCLOMOTEUR DE TOUS  
SOUPLE - ÉLÉGANT - RAPIDE**

Harmonie des lignes et Confort Impeccables  
Stabilité et Tenue de route Parfaites

**Prix de détail : 9.500 francs**

complet avec compteur kilométrique,  
outillage et accessoires

DEPOSITAIRES DANS TOUT LE PAYS

IMPORTATEUR  
EXCLUSIF

**SIDE - MOTOR Cy**

121, RUE JOSAPHAT, 121. BRUXELLES  
Tél. : 16.38.64